UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

JUIN 2023

Table des matières

Liste des graphiques iv
Liste des tableaux iv
Liste des encadrés iv
RESUME v
INTRODUCTION 1
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 2
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 6
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 6
2.1.1. PRODUCTION 6
2.1.2. PRIX ET INFLATION 8
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 8
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 10
2.1.5. SITUATION MONETAIRE 10
2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 10
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 11
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 13
2.2.1. PRODUCTION 13
2.2.2. PRIX ET INFLATION 15
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 15
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 17
2.2.5. SITUATION MONETAIRE 17
2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 17
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 18
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 20
2.3.1. PRODUCTION 20
2.3.2. PRIX ET INFLATION 22
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 22
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 23
2.3.5. SITUATION MONETAIRE 24
2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 24
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 24
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 27
2.4.1 PRODUCTION 27
2.4.2 PRIX ET INFLATION 29
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 29

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 30
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 31
2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 31
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 31
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 34
2.5.1 PRODUCTION 34
2.5.2 PRIX ET INFLATION 36
2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 36
2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 37
2.5.5 SITUATION MONETAIRE 38
2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 38
2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 38
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 41
2.6.1 PRODUCTION 41
2.6.2 PRIX ET INFLATION 43
2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 43
2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 44
2.6.5 SITUATION MONETAIRE 45
2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 45
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 48
2.7.1 PRODUCTION 48
2.7.2 PRIX ET INFLATION 50
2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 50
2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 52
2.7.5 SITUATION MONETAIRE 52
2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 52
2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 53
2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 55
2.8.1 PRODUCTION 55
2.8.2 PRIX ET INFLATION 57
2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 57
2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 58
2.8.5 SITUATION MONETAIRE 58
2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 59

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 59

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 61

3.1. PRODUCTION 61

3.2. PRIX ET INFLATION 63

3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 65

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 69

3.5. SITUATION MONETAIRE 71

3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 72

3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 76

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2023 78

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 3
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Bénin 8
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso 15
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Côte d'Ivoire 22
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau 29
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali 36
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger 43
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Sénégal 50
Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo 56
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union 62

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2020 à 2023 2
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 12
Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 19
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 26
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 33
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 40
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 47
Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 54
Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 60
Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2021 77

Liste des encadrés

Encadré 1 : Situation sécuritaire dans l'espace l'UEMOA viii
Encadré 2 : Réalisations de la BOAD en 2022 et perspectives 2023 pour soutenir l'activité économiques dans les Etats membres 64
Encadré 3 : Interventions sur les marchés de capitaux 66
Encadré 4 : Les grands projets en cours d'exécution dans l'Union. 68
Encadré 5 : Décisions de politique monétaire de la BCEAO 71
Encadré 6 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI 73

RESUME

En 2022, l'économie mondiale s'est heurtée à une série de chocs simultanés, dont notamment la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui ont ralenti la croissance dans un contexte caractérisé par une hausse généralisée des prix. Le taux de croissance économique s'est situé à 3,4% contre 6,2% en 2021. Pour 2023, les prévisions tablent sur une croissance économique plus faible à 2,8%.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a progressé à un rythme de 3,9% en 2022 contre 4,8% en 2021, en lien avec la faible croissance dans les pays partenaires, l'évolution négative des termes de l'échange et le durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux. En 2023, le taux de croissance est projeté à 3,6%. Au Nigeria, le taux de croissance économique est ressorti à 3,3% en 2022 contre 3,6% en 2021. Il est projeté à 3,2% en 2023.

En 2022, les prix à la consommation au niveau mondial ont connu de très fortes pressions à la hausse, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. En moyenne annuelle, la progression des prix s'est raffermie pour ressortir à 8,7% en 2022 contre 4,7% en 2021. Le taux d'inflation mondiale est projeté à 7,0% en 2023.

Sur le marché des matières premières, le cours du pétrole brut a poursuivi, en 2022, sa tendance haussière avec le maintien des sanctions imposées par l'Union européenne au pétrole russe. Ainsi, le cours du baril de pétrole (WTI) a progressé de 39,2%, passant de 69,2 dollars en 2021 à 96,3 dollars en 2022. En revanche, en 2023, le cours du baril s'établirait à 73,1 dollars, soit un repli de 24,1% par rapport à 2022.

Au plan monétaire, les banques centrales ont opéré un retournement de tendance en resserrant leur politique monétaire, en réponse à la persistance des pressions inflationnistes.

Sur le marché des changes, au terme de l'année 2022, l'euro s'est globalement déprécié face aux principales devises, notamment le dollar, le yuan, le franc suisse et la livre sterling. Par contre, il s'est apprécié par rapport au yen.

Dans l'UEMOA, le taux de croissance économique en 2022 est ressorti à 5,9% contre 6,1% en 2021, expliqué par la poursuite de la reprise des activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie, en dépit de l'impact négatif de la guerre en Ukraine, de la poursuite de la crise sécuritaire et du resserrement de la politique monétaire. Par Etat, le taux de croissance en 2022 s'est présenté comme suit : Bénin (6,3%), Burkina Faso (3,0%), Côte d'Ivoire (6,7%), Guinée-Bissau (4,2%), Mali (3,7%), Niger (11,9%), Sénégal (4,2%) et Togo (5,8%).

Pour 2023, le taux de croissance économique devrait être de 7,0%, sous l'hypothèse d'une bonne tenue de la production agricole et du démarrage de la production de pétrole au Sénégal ainsi que le début de l'exportation du brut au Niger via le pipeline du Bénin. La persistance des facteurs qui ont pesé sur l'activité économique mondiale en 2022 et au 1er trimestre 2023, la poursuite de la guerre en Ukraine et ses conséquences ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres ont été également pris en compte. Par pays, le taux de croissance en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (6,5%), Burkina Faso (5,8%), Côte d'Ivoire (7,2%), Guinée-Bissau (4,9%), Mali (5,1%), Niger (7,8%), Sénégal (8,8%) et Togo (6,6%). Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les incertitudes liées à la sortie définitive de la crise sanitaire. Les autres

risques qui pèsent sur ces perspectives concernent, entre autres, l'impact de la poursuite de la guerre en Ukraine à travers notamment la hausse des prix de certains produits de première nécessité, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

L'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union en 2022 s'est caractérisée par un taux d'inflation annuel moyen de 7,4% contre 3,6% en 2021. Cette évolution est liée à la hausse des prix de toutes les fonctions dont « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+12,5%), « Transport » (+5,6%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+5,4%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,8%), « Restaurant et hôtel » (+3,5%) et « Enseignement » (+1,0%). Pour 2023, au regard de la situation géopolitique internationale qui a contribué à l'envolée des prix à la consommation, il est nécessaire de poursuivre la mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour les populations les plus vulnérables ainsi que des mesures visant à atténuer la hausse des prix.

Au niveau des finances publiques, la situation en 2022 a été caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global, dons compris. Le déficit global a représenté 6,7% du PIB contre 5,4% en 2021. Le déficit global hors dons est ressorti à 8,0% du PIB contre 6,9% en 2021.

En 2022, les recettes totales et dons ont progressé de 10,0% pour représenter 17,3% du PIB contre 17,4% en 2021. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 12,6%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,8% en 2022 contre 13,6% en 2021. Les recettes non fiscales ont baissé de 10% pour représenter 1,4% contre 1,8% du PIB en 2021.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 16,3% pour représenter 23,9% du PIB contre 22,8% en 2021. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et les dépenses en capital. La hausse de 13,0% des dépenses courantes est imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 9,6% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 18,2%. Les dépenses en capital ont augmenté de 20,9% avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 57,6% contre 54,4% en 2021, soit une progression de 3,3 points de pourcentage. Le service de la dette publique s'est établi à environ 8 133,8 milliards, soit une hausse de 17,4% par rapport à 2021. En outre, le service de la dette publique a représenté plus de 50% des recettes totales dans quatre (04) Etats membres. En 2022, tous les Etats membres ont consacré plus du tiers de leurs recettes fiscales au service de la dette publique.

Pour 2023, le déficit budgétaire global représenterait 5,4% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 6,9% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2022 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 14,1% pour représenter 17,9% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 14,7%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,4% contre 13,8% en 2022. Cette évolution

s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,9% pour représenter 23,2 % du PIB en 2023. Les dépenses courantes baisseraient de 2,4% sous l'effet notamment, de la baisse des transferts et subventions. La charge de la dette publique et la masse salariale connaitraient des hausses respectives de 6,3% et 9,6%. L'augmentation de 8,5% des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 55,7% en 2023 contre 57,6% en 2022.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire à 3.343,1 milliards en 2022 après un excédent de 475,7 milliards en 2021. Le déficit courant rapporté au PIB, s'est établi à 7,8%, en hausse de 1,9 point par rapport à l'année 2021. Les flux de capitaux mobilisés au titre du compte financier, en net repli, n'ont pas permis de couvrir le besoin de financement qui en résulte.

Pour l'année 2023, les échanges extérieurs de l'Union dégageraient un solde global excédentaire de 98,2 milliards contre un déficit de 3.343,2 milliards en 2022. Cet excédent serait lié à la bonne tenue des flux nets au titre du compte de capital et du compte financier, qui permettrait de compenser la détérioration du déficit des transactions courantes. Rapporté au PIB, le déficit courant s'améliorerait de 2 points de pourcentage pour ressortir à 5,8%.

Au plan monétaire, la situation de l'Union à fin décembre 2022, comparée à celle à fin décembre 2021, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la hausse des créances intérieures et atténué par la forte dégradation des actifs extérieurs nets (AEN). La progression de la masse monétaire est ressortie à 11,3% contre 16,3% en 2021.

Pour l'année 2023, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 13,3%. Cette évolution serait portée par les créances intérieures et atténuée par la baisse attendue des actifs extérieurs nets.

Pour conforter les perspectives macroéconomiques de l'Union et donner plus d'espace budgétaire aux Etats membres en vue de la mise en œuvre efficace des plans de développement, il est impératif de contenir la menace sécuritaire dans le sahel et de créer ou préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres. Il convient également d'améliorer le niveau de mobilisation des ressources intérieures et de poursuivre la transformation structurelle des économies. En outre, il est nécessaire d'améliorer la résilience des économies face aux chocs exogènes. Ainsi, les orientations de politique économique pour l'année 2023 portent, particulièrement, sur les mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'Union.

Encadré 1 : Situation sécuritaire dans l'espace l'UEMOA

La situation sécuritaire dans l'espace UEMOA est marquée par la récurrence des attaques terroristes, les trafics en tous genres, la prolifération des armes légères et de petit calibre, le blanchiment de capitaux et la cybercriminalité ainsi que la délinquance économique et l'insécurité maritime. Cette situation entraîne des conséquences négatives sur la vie des populations, le fonctionnement des institutions, les économies ainsi que sur le processus d'intégration.

S'agissant du terrorisme et de l'extrémisme violent, les principaux groupes actifs sont le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) auquel sont affiliés le Front de Libération du Macina (FLM) et Ansarul islam, l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS), Boko haram et l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO). Au cours du second semestre 2022, l'espace UEMOA a enregistré 1500 incidents terroristes occasionnant 435 décès dont 130 du côté des forces de défenses. Les pays les plus touchés sont le Niger (800) et le Burkina Faso (672), la Guinée-Bissau et le Sénégal n'ayant pas connu d'actes de terrorisme, et la Côte d'Ivoire n'a pas été touchée au cours de la période sous revue.

Au niveau des crimes et criminalités (grand banditisme, cybercriminalité, trafic d'êtres humains, trafics de stupéfiants et de médicaments, vols de bétails, l'orpaillage clandestin), plusieurs cas ont été enregistrés au cours de la période sous revue, notamment 1500 cas d'infractions liées à la cybercriminalité au Bénin, la saisie de 3,2 tonnes de cocaïne (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Sénégal, Togo) pour une valeur estimée à 105 milliards de FCFA, des vols avec effraction, des attaques à main armée et des braquages dans les grandes villes et leurs périphéries.

Pour contenir l'insécurité, les principales actions des Etats membres portent sur (i) la conduite d'opération de sécurisation, (ii) la mise en œuvre et/ou la révision des accords de coopération bilatéraux en matière de défense et de sécurité pour faciliter les échanges de renseignements et la conduite d'opérations conjointes, (iii) l'organisation de patrouilles mixtes et d´opérations de sécurisation bipartite ou tripartite avec les pays voisins, (iv) l'acquisition de matériels militaires adaptés, (v) le recrutement de jeunes volontaires, (vi) la réorganisation des architectures militaires pour plus d'efficacité, (vii) l'interdiction de circulation de motos dans certaines localités ; (viii) la sensibilisation, la viabilisation et le financement des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables des zones frontalières.

En vue de soutenir la réalisation des mesures identifiées dans la feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement, **la Commission de l'UEMOA** a mené les actions ci-après : (i) l'organisation des sessions de formation à l'attention des éléments des forces de défense et de sécurité et des commissions nationales de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ainsi des centres nationaux d'alerte précoce ; et (ii) la mise à disposition d'une contribution financière de 60 milliards de francs CFA au profit du Burkina Faso, du Mali et du Niger pour le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité.

Par ailleurs, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA, tenue le 25 mars 2021 par visioconférence, a décidé de l'octroi, à titre exceptionnel, de deux (2) milliards de francs CFA pour soutenir le financement de la lutte contre l'insécurité du G5.

Enfin, un Fonds Régional de Sécurité (FRS) a été créé pour assurer la mobilisation de ressources financières conséquentes sur le moyen terme en vue de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action 2020 – 2024 de la CEDEAO pour éradiquer le terrorisme dans l'espace CEDEAO.

Source : Commission de l'UEMOA, Rapport sur la situation sécuritaire dans l'UEMOA, deuxième semestre 2022.

INTRODUCTION

L'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité a été suspendue temporairement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement depuis le 27 avril 2020. Dans ce contexte, le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale est élaboré conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Ladite recommandation précise que pendant la durée de la suspension du Pacte, l'exercice de la surveillance multilatérale se poursuit conformément aux modalités définies dans la Directive n°01/96/CM du 15 janvier 1996 relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Ainsi, le présent rapport élaboré au titre du premier semestre de l'année 2023, procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2022. Il fournit également des indications sur les prévisions pour l'année 2023.

Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2024, portant essentiellement sur les actions à prendre pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des économies.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2024.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 9 juin 2023. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE).

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

En 2022, l'économie mondiale s'est heurtée à une série de chocs simultanés, dont notamment la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui ont ralenti la croissance dans un contexte caractérisé par une hausse généralisée des prix. Le taux de croissance économique s'est situé à 3,4% contre 6,2% en 2021.

Pour 2023, les prévisions tablent sur une croissance économique plus faible à 2,8%, du fait de la poursuite de la guerre en Ukraine et du durcissement des conditions de financement sur les marchés.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023 (p)
Monde	**-3,1**	**6,2**	**3,4**	**2,8**
Pays avancés	**-4,5**	**5,4**	**2,7**	**1,3**
- *USA*	*-3,4*	*5,9*	*2,1*	*1,6*
- *Zone euro*	*-6,4*	*5,3*	*3,5*	*0,8*
- *Japon*	*-4,5*	*2,1*	*1,1*	*1,3*
Pays émergents et pays en développement	**-2,0**	**6,9**	**4,0**	**3,9**
- *Chine*	*2,3*	*7,4*	*3,0*	*5,2*
Afrique Subsaharienne	**-1,7**	**4,8**	**3,9**	**3,6**
- *Afrique du Sud*	*-6,3*	*4,9*	*2,0*	*0,1*
- *CEDEAO*	*-0,6*	*4,4*	*3,9*	*3,8*
• *Nigéria*	*-1,8*	*3,6*	*3,3*	*3,2*
• *Ghana*	*0,5*	*5,4*	*3,2*	*1,6*

Source : FMI, WEO avril 2023 ; Perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne, avril 2023
(p) prévision

Dans les pays avancés, le taux de croissance est ressorti à 2,7% en 2022 contre 5,4% en 2021. Il est projeté à 1,3% en 2023. Aux Etats-Unis, le taux de croissance s'est situé à 2,1% en 2022 et serait de 1,6% en 2023. La baisse du revenu disponible réel et la hausse des taux d'intérêt pèsent sur la demande intérieure, en particulier sur les investissements. Dans la Zone euro, après l'augmentation du PIB réel de 5,3% enregistrée en 2021, le taux de croissance s'est affiché à 3,5% en 2022 et serait de seulement 0,8% en 2023, sous l'effet de la guerre en Ukraine et du resserrement de la politique monétaire. Au Royaume-Uni, la croissance s'est située à 4,0% en 2022 et ressortirait à -0,3% en 2023, du fait de la faiblesse de la demande globale. Au Japon, le taux de croissance a ralenti pour se situer à 1,1% et garderait quasiment une légère remontée en 2023 (1,3%).

Dans les économies émergentes et en développement, la croissance économique a connu un repli passant à 4,0% en 2022 contre 6,9% en 2021. Cette tendance se maintiendrait quasiment en 2023 (3,9%). En Inde, le taux de croissance s'est situé à 6,8% et ressortirait à 5,9% en 2023. Les perspectives pour la Chine situent le taux de croissance économique à 5,2% en 2023 après un ralentissement à 3,0% en 2022 en rapport avec les mesures de confinement face à une résurgence des cas de Covid-19 en plus des contrecoups subis par le sous-secteur de l'immobilier. L'économie russe qui subit les conséquences des sanctions internationales a affiché un taux de croissance de -2,1% en 2022 qui passerait à 0,7% en 2023.

[1] FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a progressé à un rythme de 3,9% en 2022 contre 4,8% en 2021, en lien avec la faible croissance dans les pays partenaires, l'évolution négative des termes de l'échange et le durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux. En 2023, le taux de croissance est projeté à 3,6%. En Afrique du Sud, le taux de croissance économique s'est réduit à 2,0% contre 4,9% en 2021 et serait seulement de 0,1% en 2023.

Dans la Zone CEDEAO, après 4,4% en 2021, le taux de croissance économique a été de 3,9% en 2022 et serait de 3,8% en 2023. Au Nigeria, le taux de croissance économique est ressorti à 3,3% en 2022 contre 3,6% en 2021. Il est projeté à 3,2% en 2023.

Les prix à la consommation au niveau mondial ont connu de très fortes pressions à la hausse, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. En moyenne annuelle, la progression des prix s'est raffermie pour ressortir à 8,7% en 2022 contre 4,7% en 2021. Le taux d'inflation mondiale est projeté à 7,0% en 2023.

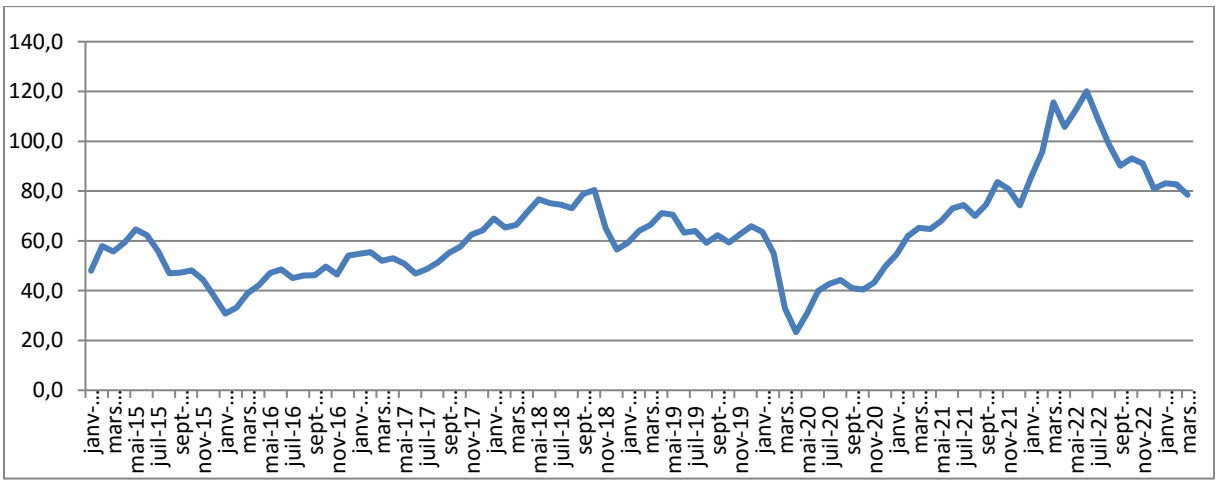
Dans les économies avancées, la progression des prix à la consommation s'est située à 7,3% en 2022 contre 3,1% en 2021. Elle retomberait à 4,7% en 2023. Dans les économies émergentes et les pays en développement, le taux d'inflation est projeté à 8,6% en 2023 après 9,8% en 2022 et 5,9% en 2021.

En Afrique subsaharienne, la hausse des prix s'est accélérée en ressortant à 14,5% en 2022 contre 11,0% en 2021. Elle demeurerait élevée à 14,0% en 2023. Au Nigéria et au Ghana, la hausse des prix est ressortie, respectivement, à 18,8% et 31,9% en 2022, après 17,0% et 10,0%, un an plus tôt. Dans ces deux pays, le taux d'inflation est projeté à 20,1% et 45,4% en 2023.

La croissance du volume du **commerce mondial** a ralenti en passant de 10,4% en 2021 à 5,1% en 2022. Le rythme d'augmentation tomberait à 2,4% en 2023, en lien avec les difficultés d'approvisionnement et le ralentissement de la croissance mondiale.

Les prix des matières premières ont augmenté de 19,1% entre février et août 2022 et ont baissé de 28,2% entre août 2022 et février 2023.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) janvier 2015 à mars 2023



Source : Banque mondiale

Le cours du pétrole brut a poursuivi, en 2022, sa tendance haussière avec le maintien des sanctions imposées par l'Union européenne au pétrole russe. De plus, les anticipations des principaux pays exportateurs de pétrole sur le plafonnement du prix du pétrole russe ont exacerbé les cours de l'or noir. Ainsi, le cours du baril de pétrole (WTI) a progressé de 39,2%, passant de 69,2 dollars en 2021 à 96,3 dollars en 2022. En revanche, en 2023, le cours du baril s'établirait à 73,1 dollars, soit un repli de 24,1% par rapport à 2022.

Concernant les cours des autres matières premières (hors combustibles), ils ont affiché une hausse de 7,4% en 2022, en liaison avec la hausse des produits pétroliers et devraient se replier de 2,8% en 2023.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont évolué de façon contrastée en 2022, comparés à leurs moyennes de l'année 2021. Les cours du phosphate (+67,3%), du coton (+18,7%), du café robusta (+17,9%), de l'uranium (+14,0%), du caoutchouc (+6,9%) et de l'or (+0,2%) ont enregistré une hausse. En revanche, les cours de la noix de cajou (-12,5%), de l'huile de palme (-8,9%) et du cacao (-2,3%) se sont inscrits en baisse.

Au **plan monétaire**, les banques centrales ont opéré un retournement de tendance en resserrant leur politique monétaire, en réponse à la persistance des pressions inflationnistes.

Aux Etats-Unis, le Comité Fédéral d'Open Market de la Réserve fédérale (FED) a entamé, le 16 mars 2022, le resserrement de la politique monétaire à travers des hausses successives. La FED a relevé de 25 points de base son taux d'intérêt directeur, le 2 février 2023, pour le situer dans la fourchette de 4,50% à 4,75%. Elle prévoit de poursuivre le resserrement au cours de l'année 2023, face aux tensions inflationnistes qui, malgré une atténuation, demeurent fortes.

Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi le relèvement de ses taux, entamé le 21 juillet 2022, en procédant le 2 février 2023, à une augmentation de 50 points de base, après une hausse de la même ampleur décidée le 15 décembre 2022. Ainsi, les taux des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt sont passés respectivement à 3,00%, 3,25% et 2,50%.

En Afrique de l'Ouest, la Banque Centrale du Nigéria (CBN) a poursuivi également la hausse de ses taux directeurs débutée le 19 juillet 2022. Elle a fait passer son taux de prêt de référence de 16,50% à 17,50%, lors de sa réunion tenue le 24 janvier 2023. La Banque Centrale du Ghana (BoG) a, le 27 janvier 2023, relevé de 100 points de base son principal taux directeur pour le porter à 28,0%, après la hausse de 250 points de base effectuée le 28 novembre 2022, à la suite des premiers relèvements décidés le 23 mai et le 17 août 2022.

En Afrique Centrale, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a effectué deux hausses en 2022. Ainsi, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé à 4,50% et celui de la facilité de prêt marginal à 6,25%.

Sur le **marché des changes**, au terme de l'année 2022, l'euro s'est globalement déprécié face aux principales devises, notamment le dollar (-11,1%), le yuan (-7,2%), le franc suisse (-7,1%) et la livre sterling (-0,8%). Par contre, il s'est apprécié par rapport au yen (+6,1%).

Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié par rapport au cedi ghanéen (+25,5%) et au leone sierra léonais (+9,9%). Il s'est replié, par contre, face au franc

guinéen (-20,6%), au dollar libérien (-18,0%), au naira nigérian (-4,8%) et au dalasi gambien (-3,1%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2022, le taux de croissance économique s'est établi à 6,3% contre 7,2% en 2021, sous l'effet de la bonne dynamique de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,4% contre 1,7% en 2021. Le taux de croissance en 2023 est projeté à 6,5%.

Le déficit budgétaire global s'est réduit pour se situer à 5,5% du PIB en 2022 contre 5,7% en 2021, attribuable à une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets. Pour 2023, le déficit budgétaire global serait de 4,3%.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant s'est situé à 6,2% du PIB contre 4,2% en 2022. Pour 2023, il est attendu à 5,6% du PIB.

La masse monétaire s'est établie à 3.628,3 milliards, en augmentation de 417,7 milliards ou 13,0% par rapport à fin décembre 2021.

2.1.1. PRODUCTION

En 2022, le taux de croissance du PIB s'est situé à 6,3%, après 7,2% en 2021(cf. graphique 2), porté par tous les secteurs d'activité.

Du côté de l'offre, le secteur primaire, tiré par l'agriculture poursuit sa croissance. La valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 4,8% en 2022, après 5,2% un an plus tôt. Cette dynamique de croissance est notamment due à la mise en place des projets innovants dans le secteur et aux activités de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMa). L'agriculture a connu une hausse de 4,5% en 2022, après 4,6% un an plus tôt. Toutefois, la production cotonnière a baissé de 8,1%, passant de 766 036 tonnes en 2021 à 704 000 tonnes en 2022, en raison de l'infestation de champs de coton par les jassides.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire a été de 7,9% en 2022 après 9,1% en 2021, soutenu, principalement, par les branches de l'agro-industrie et des BTP. En effet, en 2022, la croissance de la valeur ajoutée de l'agro-industrie est ressortie à 7,3% contre seulement 3,3% en 2021. La valeur ajoutée des BTP a progressé de 9,1% en 2022, en lien avec la poursuite des grands travaux d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2021-2026.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 6,5% en 2022, après 7,5% un an plus tôt, en lien principalement avec la hausse des activités financières et d'assurance (+6,4%) ainsi que des télécommunications (+10,0%). Toutefois, ce dynamisme a été limité par le recul des activités portuaires sur les derniers mois de l'année 2022. En effet, le trafic portuaire s'est maintenu au-delà des 12 000 000 tonnes en 2022, mais en dessous des performances de 2021. Il est passé de 12 379 000 tonnes en 2021 à 12 013 000 tonnes en 2022, soit un fléchissement de 3,0%, imputable à une baisse drastique du trafic de transbordement et à une légère régression des exportations.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 1,3 point, 1,3 point et 3,7 points.

Du côté des emplois, la croissance en 2022 a été portée par la consommation finale et les investissements.

La consommation finale a progressé de 4,7%, tirée par ses deux composantes. La consommation finale privée a progressé de 5,0% tandis que la consommation finale publique a augmenté de 3,5%. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a augmenté de 11,3%, portée aussi bien par sa composante publique (+19,0%) que privée (+9,5%). La hausse de la FBCF publique est en lien avec la poursuite et l'intensification des grands projets de construction d'infrastructures socio-économiques ouverts au titre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021, en vue de leur achèvement et du démarrage effectif du PAG 2021-2026. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont augmenté de 19,1% et les importations de 18,5% en 2022.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 3,7 points, 3,7 points et -1,1 point.

Le taux d'investissement global en 2022 s'est établi à 36,5%, après 28,9% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 28,9% contre 22,6% en 2021.

Pour 2023, le taux de croissance est projeté à 6,5% après 6,3% en 2022, en relation avec les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de la résilience de l'économie. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 5,7%. La valeur ajoutée du secteur secondaire serait en hausse de 8,0% et les activités du secteur tertiaire croitraient de 5,7%.

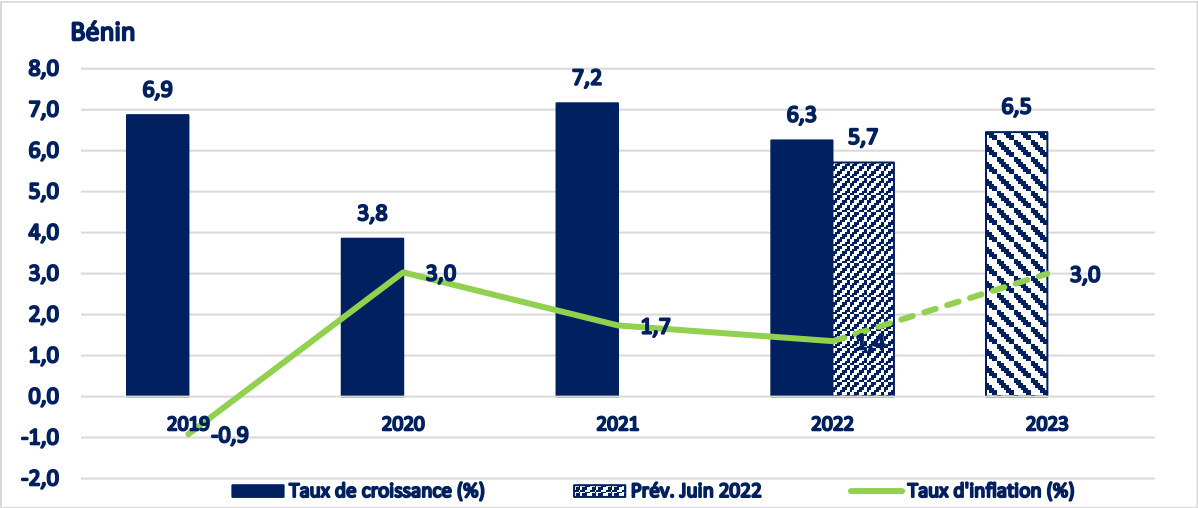
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2023 seraient, respectivement, de 1,5 point, 1,7 point et 3,2 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 4,4%, sous l'effet de la hausse de la composante publique de 11,5% et de la composante privée de 3,1%. La FBCF progresserait de 15,4%, en lien avec l'augmentation de 7,0% de la FBCF privée et de 47,2% de la composante publique. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations connaitraient respectivement des hausses de 15,2% et 15,1%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 3,3 points, 4,2 points et -1,1 point.

Le taux d'investissement global en 2023 serait de 35,6% contre 36,5% en 2022 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 28,4% contre 28,9% en 2022.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Bénin



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 s'est affiché à 1,4% contre 1,7% en 2021. Cette hausse s'explique, essentiellement, par l'augmentation des niveaux de prix des fonctions « Transports » (+6,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+4,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,4%), Biens et services divers (+3,4%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+3,0%). Ces hausses ont été atténuées principalement par les baisses des indices de prix des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (-0,7%) et « Communications » (-0,3%).

Cette évolution des prix est consécutive aux mesures prises par le Gouvernement pour atténuer les effets de la guerre en Ukraine.

Au cours des trois (03) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation moyen est ressorti à 4,9% contre 4,1% à la même période de 2022. Pour toute l'année 2023, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, les opérations financières de l'État ont été marquées par une réduction des déficits, sous l'effet d'une hausse des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses et prêts nets.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 11,9% pour représenter 14,3% du PIB contre 14,1% en 2021, impulsés par la hausse des recettes fiscales, les recettes non fiscales et les dons ayant enregistré une contraction.

Les recettes fiscales ont progressé de 22,0% en 2022 pour situer le taux de pression fiscale à 12,2% contre 11,0% en 2021. Cette performance s'explique par les retombées des réformes portant, entre autres, sur : (i) la migration de l'ensemble des unités douanières vers SYDONIA WORLD et l'interconnexion de SYDONIA au système informatique des pays limitrophes ; (ii) la gestion automatisée des magasins et aires de dédouanement ; (iii) les téléprocédures (télé déclaration et télépaiement

des impôts et taxes par les grandes et les moyennes entreprises) ; (iv) la refonte du code général des impôts qui permet de sécuriser les recettes fiscales de l'État et (v) la réforme des factures normalisées et la déclaration sur le bordereau unique des impôts sur salaires et des cotisations sociales. Les recettes non fiscales ont baissé de 16,7% pour représenter 1,6% du PIB en 2022 contre 2,2% en 2021. Les dons ont reculé de 40,6% en 2022, représentant 0,5% du PIB contre 0,9% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 10,3% en 2022 pour s'établir à 19,8% du PIB contre 19,9% en 2021, en lien avec une augmentation des dépenses courantes de 4,6% et des dépenses en capital de 19,0%. La hausse des dépenses courantes est expliquée par celle des dépenses de personnel (+12,7%), des pensions et bourses (+2,6%) et des transferts courantes (+23,7%), les dépenses de fonctionnement et les intérêts de la dette ayant enregistré des contractions respectives de 9,9% et de 18,7%. L'augmentation des dépenses en capital est en rapport avec la poursuite et l'intensification des grands projets de construction d'infrastructures socio-économiques.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons en 2022 s'est établi à 6,0% du PIB contre 6,7% en 2021. Quant au déficit budgétaire global, dons compris, il est ressorti à 5,5% du PIB contre 5,7% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 54,1% contre 49,8% en 2021, soit une progression de 4,3 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a baissé de 44,2% pour représenter 37,4% des recettes totales contre 77,6% en 2021 et 42,5% des recettes fiscales. Cette évolution résulte de la baisse de la composante intérieure de 55,7%, la composante extérieure ayant augmenté de 12,9%. Le service en 2021 incluait l'opération de reprofilage effectuée d'un montant de 217,85 milliards (209,64 milliards au titre du principal et 8,21 milliards au titre des intérêts), ce qui explique son niveau important en 2021. Le service de la dette intérieure est ressorti à 66,1% du total du service de la dette publique en 2022.

En 2023, les opérations financières de l'Etat seraient marquées par la réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 12,2% pour représenter 14,7% du PIB contre 14,3% en 2022. Les recettes fiscales seraient en hausse de 11,2% pour représenter 14,1% du PIB et les recettes non fiscales augmenteraient de 14,5%. Les dons ressortiraient en hausse de 38,5% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 4,8% après la hausse de 10,3% en 2022 pour s'établir à 19,0% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 11,7%, sous l'effet principalement de la hausse de la masse salariale de 28,8%, et des intérêts de la dette publique de 10,6%, atténuée par la diminution des subventions et transferts de 6,2%. Les dépenses en capital connaitraient une baisse de 4,2% en 2023.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 5,0% du PIB contre 6,0% en 2022 et le déficit budgétaire global, dons compris, représenterait 4,3% du PIB contre 5,5% un an plus tôt.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 53,8% du PIB en 2023, après 54,1% en 2022.

2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 9,7 milliards, après un excédent de 597,5 milliards en 2021, sous l'effet d'une détérioration du solde des principaux comptes.

Le déficit des transactions courantes s'est aggravé pour se situer à 673,2 milliards en 2022, après 407,5 milliards en 2021, en rapport, notamment, avec l'augmentation du déficit commercial, tirée par la hausse de 18,3% des importations de biens et services, les exportations ayant progressé de 9,6%. La hausse des exportations a résulté, principalement, de celles du coton (+48,8%). Les importations ont augmenté sous l'effet des produits pétroliers (+65,2%) et des produits alimentaires (+43,4%). Le déficit du compte courant s'est situé à 6,2% du PIB contre 4,5% en 2021.

Le solde du compte de capital est ressorti excédentaire de 119,5 milliards en 2022, en baisse de 16,9% par rapport à 2021, en liaison avec la diminution des dons-projets.

S'agissant du compte financier, les entrées nettes de capitaux ont baissé, en rapport principalement avec le fléchissement des investissements de portefeuille.

Pour 2023, l'excédent du solde global de la balance des paiements s'améliorerait pour ressortir à 23,2 milliards contre 9,7 milliards un an plus tôt.

2.1.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 2.146,9 milliards à fin décembre 2022, en hausse de 9,7 milliards (+0,5%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2021.

L'encours des créances intérieures est ressorti à 2.119,7 milliards, en augmentation de 413,5 milliards ou 24,2%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale (APUC) sont ressorties à 3,4 milliards à fin décembre 2022, après -71,2 milliards à fin décembre 2021. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 338,9 milliards ou 19,1%, pour se situer à 2.116,3 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 3.628,3 milliards, en augmentation de 417,7 milliards ou 13,0% par rapport à fin décembre 2021.

2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti en 2022 à -5,5% contre -5,7% en 2021. Il s'afficherait à -4,3% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,4% en 2022 contre 1,7% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 54,1% en 2022 contre 49,8% en 2021. Il s'établirait à 53,8% en 2023 ;

- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 33,0% contre 37,7% un an plus tôt. Il serait de 37,1% en 2023 ;
- **le taux de pression fiscale** est passé de 11,0% en 2021 à 12,2% en 2022. Le taux serait de 12,8% en 2023.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2022 a progressé de 6,3%, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs. En dépit d'un contexte international marqué par le renchérissement des prix, le taux d'inflation a été maitrisé à 1,4% en 2022, faisant du Bénin le seul Etat membre de l'Union ayant enregistré un taux en dessous de 3%. La situation des finances publiques s'est caractérisée par une réduction des déficits budgétaires.

En vue d'améliorer la résilience et consolider les performances économiques, les Autorités du Bénin sont invitées à :

- poursuivre les investissements structurants en vue de soutenir la croissance économique ;
- renforcer le recouvrement des recettes budgétaires à travers notamment, la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- poursuivre la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) du FMI ;
- assurer une gestion saine et prudente de la dette.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	**Réal**	
Solde global/PIB	-0,5	-4,7	-5,7	-5,5	-5,5	-4,3
Taux d'inflation	-0,9	3,0	1,7	≥3,0	1,4	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	41,2	46,1	49,8	49,5	54,1	53,8
Masse salariale/Recettes fiscales	41,4	43,9	37,7	38,0	33,0	37,1
Taux de pression fiscale	10,6	10,5	11,0	11,3	12,2	12,8
Taux de croissance du PIB	**6,9**	**3,8**	**7,2**	**5,7**	**6,3**	**6,2**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin (Prév : Prévisions juin 2022 ; Réal : Réalisation)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2022, l'activité économique au Burkina Faso a enregistré une décélération avec un taux de croissance de 3,0% après 6,5% en raison de la contraction du secteur secondaire atténuée par les performances des secteurs primaire et tertiaire. L'activité s'est déroulée dans un contexte de hausse des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 14,1% contre 3,9% en 2021. Pour 2023, le taux de croissance serait de 5,8%.

La situation des finances publiques a été marquée par une augmentation du déficit budgétaire global, qui a représenté 8,6% du PIB en 2022 contre 6,3% en 2021, en lien avec une hausse importante des dépenses. Le déficit budgétaire global s'établirait à 6,3% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le solde du compte courant est ressorti déficitaire de 4,5% du PIB, après l'excédent de 0,4% du PIB enregistré en 2021. Pour 2023, le déficit du compte courant est projeté à 0,6% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 2,4%, pour se situer à 5.716,9 milliards à fin décembre 2022, à la suite d'une évolution contrastée de ses contreparties.

2.2.1. PRODUCTION

En 2022, le taux de croissance de l'activité économique a été de 3,0% contre 6,5% en 2021 (cf. graphique 3), dans un contexte national caractérisé par la persistance de la crise sécuritaire et les crises socio-politiques. Cette croissance est portée par les secteurs primaire et tertiaire, le secteur secondaire ayant enregistré une baisse.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 8,7%, après la baisse de 9,0% en 2021, sous l'effet principalement de l'accroissement des productions vivrières (+14,2%) et de l'activité d'égrenage (+5,7%). L'agriculture vivrière a tiré profit d'une pluviosité favorable et des actions gouvernementales visant l'amélioration de la productivité. Ainsi, la production céréalière a atteint 5,2 millions de tonnes, en hausse de 11,1%. Quant à l'égrenage de coton, la hausse de sa valeur ajoutée est due essentiellement à la bonne tenue de la campagne cotonnière 2021/2022.

Quant à la production de rente, elle a connu une baisse de 5,5% en 2022, en lien avec le repli de 16,8% de la production cotonnière qui a atteint un niveau de 433 300 tonnes. Cette situation est induite par l'infestation des exploitations agricoles par les jassides du cotonnier.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a enregistré une baisse de 6,1% en 2022 contre une hausse de 8,3% l'an dernier. Cette situation est liée principalement aux reculs des activités extractives (-13,6%) et des travaux de construction (-13,9%). Ces reculs sont atténués par les performances enregistrées au niveau des branches de production d'énergie et eau (+12,3%) et « Activités manufacturières » (+6,2%).

Les activités extractives sont négativement impactées par les attaques terroristes et le contexte socio-politique occasionnant l'arrêt ou le report de la production sur certains sites (SOMITA (Taparko), BMC (Youga) et NORD GOLD SAMTENGA (Samtenga)/ NORD GOLD YIMIOUGOU (Yimiougou), OUARE MINING COMPAGNY (Ouaré), KALSAKA SA (Kalsaka), NETIANA MINING COMPAGNY (Netiana)). Ces mêmes raisons expliquent la contraction de la branche « travaux de construction » avec l'arrêt de grands chantiers tels que le bitumage de certaines routes.

Le taux de croissance du secteur tertiaire en 2022 est ressorti à 4,9 % contre 12,1%, sous l'effet principalement de la bonne tenue des activités des branches « activités financières et d'assurance » (+13,4%), « activités professionnelles, scientifiques, techniques, services de soutien et de bureau » (+11,5%), « commerce et réparation » (+7,7%). Le dynamise de ces branches a été limité par la faible progression du « Transport et entreposage » (+2,6%) et « hôtellerie et restauration » (+1,6%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2022 ont été respectivement, de 1,7 point, -1,4 point et 2,7 points.

Du côté de la demande, la croissance a été portée par la consommation finale qui a progressé de 7,4% en 2022, après 5,3% en 2021, sous l'effet de la hausse des deux composantes publique (+4,9%) et privée (+8,4%). Cette dernière est liée à l'amélioration du niveau des revenus des ménages à la suite de la bonne tenue de la production vivrière et du secteur tertiaire.

La FBCF a augmenté de 7,0% en 2022 contre 9,1% en 2021, tirée par la hausse de 10,3% de la FBCF publique en dépit de l'arrêt de plusieurs chantiers d'infrastructures et de 3,5% de la FBCF privée.

Les exportations de biens et services ont reculé en 2022 de 1,7% contre une progression de 3,0% en 2021, du fait principalement de la baisse des exportations de biens (-1,8%) notamment l'or. Quant aux importations, elles ont connu une baisse de 1,1% après une croissance de 4,7% en 2021, résultant de la contraction des importations de services (-4,4%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 ont été respectivement, de 6,2 points, -3,1 points et -0,1 point.

En 2022, le taux d'investissement est ressorti à 22,9%, après 22,6% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 17,5% en 2022 contre 21,4% en 2021.

En 2023, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance économique est projeté à 5,8%. La valeur ajoutée du secteur primaire serait de 4,4%, tirée par la hausse de la production vivrière et d'exportation. L'activité au niveau du secteur secondaire progresserait de 5,4% sous l'effet de la poursuite de la politique de transformation locale des produits agricoles et du regain du dynamisme des activités extractives. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 6,5%.

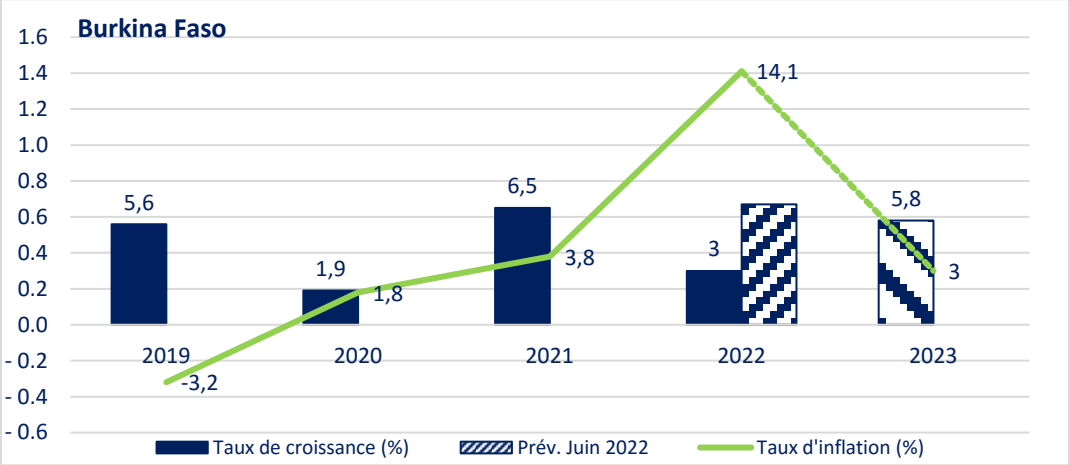
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2023, seraient respectivement, de 0,9 point, 1,2 point et 3,7 points.

Du côté de la demande en 2023, la croissance serait soutenue par la consommation finale. La consommation finale totale est attendue en hausse de 7,9%, portée par ses composantes. La FBCF serait en baisse de 10,1% sous l'effet de la baisse de 4,7% de sa composante publique. Quant aux échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 15,4% et les importations de 5,2%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2023 seraient respectivement de 6,8 points, -2,8 points et 1,8 point.

Le taux d'investissement en 2023 s'établirait à 20,0% après 25,0% en 2022 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 17,5% comme en 2022.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Burkina Faso



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

2.2.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 s'est établi à 14,1% contre 3,9% en 2021. Le niveau d'inflation s'explique, essentiellement, par la hausse des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+23,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+10,6%), « Transport » (4,9%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,3%) et « Enseignement » (+3,2%).

La hausse des prix des produits alimentaires s'explique notamment par le renchérissement des légumes frais, des viandes, des fruits et noix cultivés, des tubercules et des céréales. Les produits locaux connaissent globalement une hausse de 17,8% à fin décembre 2022 en lien avec la mauvaise campagne agricole 2021/2022. Aussi, la situation sécuritaire impacte négativement la production et perturbe des chaines de distribution des produits. L'impact du conflit en Ukraine a entrainé un renchérissement des prix des denrées alimentaires et des produits énergétiques importés.

Au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 5,7% contre 10,3% à la même période de 2022. Pour toute l'année 2023, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3%.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est déroulée dans un contexte marqué par la lutte contre les attaques terroristes et la prise en charge des personnes déplacées internes.

Les recettes totales et dons ont progressé de 14,5% pour représenter 20,0% du PIB contre 19,5% en 2021, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales de 19,5% pour porter le taux de pression fiscale à 16,3% contre 15,2% en 2021. La hausse des recettes fiscales s'explique par les retombées des réformes portant, entre autres, sur (i) l'opérationnalisation des services de la Direction des Moyennes Entreprises du Centre IV ; (ii) le développement et la mise en production du module de gestion automatisée de la Contribution des Moyennes Entreprises (eCME) ainsi que du module eEnregistrement ; (iii) la généralisation de l'utilisation de la plateforme

eSINTAX à tous les segments de contribuables depuis février 2022 ; et (iv) la mise en place du cadastre fiscal à travers l'adoption de la méthode d'évaluation cadastrale par la LFI 2022.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont baissé de 8,7% après le recouvrement exceptionnel au titre de la licence 4G de la téléphonie mobile en 2021. Les dons ont augmenté de 1,1% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,3% en 2021. La progression des dons s'explique en partie par les décaissements d'appuis budgétaires de la Banque mondiale au profit du secteur de l'énergie.

Les dépenses totales et prêts nets ont été en hausse de 23,6% pour représenter 28,7% du PIB contre 25,8% en 2021, portée par toutes les composantes à l'exception de la masse salariale qui a connu une légère baisse de 0,6%. La hausse des dépenses courantes de 22,3% a été soutenue principalement par la progression de la charge d'intérêt sur la dette publique de 18,8% et celle des autres dépenses courantes hors intérêts de 22,7%. Les dépenses de transfert et subventions ont augmenté de 145,3%, en lien principalement avec la prise en compte des titres de la SONABHY (Titrisation moins-values 2021 de la SONABHY) d'un montant de 275,5 milliards de FCFA et le crédit relatif à la subvention aux cotonculteurs d'un montant de 72,8 milliards de FCFA.. Les dépenses en capital ont augmenté de 26,2% en rapport avec la poursuite des travaux d'infrastructures.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, s'est affiché à 8,6% contre 6,3% en 2021. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 10,7% du PIB contre 8,6% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 53,9% contre 53,3% en 2021, soit une progression de 3,4 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a baissé de 12,1% pour représenter 31,6% des recettes totales contre 41,8% en 2021 et 34,8% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale résulte d'une diminution du service de la dette intérieure de 20,2% et de la hausse de sa composante extérieure de 44,2%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 79,4% du total du service de la dette publique.

En 2023, les principaux soldes budgétaires s'amélioreraient en raison d'une bonne maîtrise des dépenses totales et prêts nets conjuguée à la hausse des recettes.

Les recettes totales et dons progresseraient de 2,9% pour représenter 19,1% du PIB en 2023, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales seraient en hausse de 2,1% induisant une pression fiscale de 15,4%. Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 4,6%, après la baisse constatée en 2022. Les dons seraient en hausse de 7,8% pour ressortir à 2,1% du PIB comme en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets en 2023 baisseraient de 4,2% pour représenter 25,4% du PIB contre 28,7% en 2022, sous l'effet de la baisse de 2,9% des dépenses courantes et de 6,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des dépenses courantes, en particulier, en dépit de leur baisse, la masse salariale augmenterait de 15,9%. La charge de l'intérêt sur la dette publique baisserait de 4,5%. Les transferts et subventions connaitraient également une baisse.

Au total, le déficit budgétaire global en 2023 se situerait à 6,3% du PIB contre 8,6% un an plus tôt et le déficit budgétaire hors dons serait de 8,4% contre 10,7% en 2022.

L’encours de la dette publique totale est projeté à 60,0% du PIB en 2023, après 56,7% en 2022.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 664,7 milliards contre un excédent de 648,7 milliards en 2021. Cette évolution s’explique par une dégradation des soldes des comptes courant et financier.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 564,7 milliards en 2022, contre un excédent de 42,8 milliards en 2021, en raison du recul du solde de la balance des biens et services qui a été déficitaire de 463,8 milliards, après un excédent de 221,1 milliards en 2021. Cette évolution défavorable fait suite à une importante hausse des importations (+15,7%) face à celle des exportations (+1,5%). Les importations ont été tirées par toutes les principales composantes notamment les produits pétroliers et les produits alimentaires. Les exportations ont profité principalement des ventes de coton (+23,9%) et d’or (+4,2%). Au total, le déficit du compte courant s’est établi à 4,5% du PIB contre un excédent de 0,4% en 2021.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 263,3 milliards en 2022 contre 235,7 milliards en 2021. Le compte financier a enregistré une sortie nette de capitaux, sous l’effet contrasté de l’augmentation des investissements directs et d’un recul des investissements de portefeuille ainsi que des autres investissements.

Pour 2023, il est attendu un excédent du solde global de la balance de paiements de 574,1 milliards après le déficit de 664,7 milliards en 2022.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de 2,4%, pour se situer à 5.716,9 milliards à fin décembre 2022, suite à une évolution contrastée de ses contreparties.

D’une part, les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2022, ont connu une baisse de 664,7 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2021, pour s'établir à 1.972,1 milliards. D’autre part, les créances intérieures ont enregistré une hausse de 908,7 milliards ou 26,1% par rapport à fin décembre 2021, pour se situer à 4.396,1 milliards.

L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s’est amélioré de 348,1 milliards, pour s'établir à 281,6 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 560,6 milliards ou 15,8%, pour ressortir à 4.114,5 milliards.

2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l’exercice de la surveillance multilatérale en 2022, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à 8,6% contre 6,3% en 2021. Pour 2023, le déficit budgétaire se situerait à 6,3% du PIB ;

- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 14,1% contre 3,9% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 53,9% en 2022 contre 53,3% en 2021. Il serait de 60,0% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 45,9% en 2022 contre 55,3% en 2021. Le ratio s'établirait à 52,1% en 2023 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 16,3% en 2022 contre 15,2% en 2021. Le taux serait de 15,4% en 2023.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique au Burkina Faso a enregistré en 2022 une décélération avec un taux de croissance de 3,0% contre 6,5% en 2021 dans un contexte socioéconomique difficile marqué par la persistance de la crise sécuritaire. Le taux d'inflation s'est situé à 14,1%. En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global en lien avec la hausse des dépenses publiques.

Pour renforcer les performances économiques et limiter l'incidence de la crise et la situation géopolitique internationale sur l'économie, les Autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions visant :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- la poursuite des actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes à travers, entre autres, des mesures ciblées pour contenir la hausse des prix ;
- l'intensification des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers notamment la poursuite de la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- la réduction du déficit public à travers une maîtrise des dépenses courantes ;
- une gestion prudente de la dette publique.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	**Réal**	
Solde global/PIB	-3,4	-5,2	-6,3	-5,1	-8,6	-6,3
Taux d'inflation	-3,2	1,9	3,9	≤ 3,0	14,1	≥ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	42,2	46,2	53,3	53,3	53,9	60,0
Masse salariale/Recettes fiscales	59,2	65,0	55,3	51,6	45,9	52,1
Taux de pression fiscale	15,1	13,3	15,2	15,0	16,3	15,4
Taux de croissance du PIB	**5,7**	**1,9**	**6,5**	**6,7**	**3,0**	**5,8**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso ; (Prév : Prévisions juin 2022 ; Réal : Réalisation)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

Le taux de croissance économique en 2022 s'est établi à 6,7%, après 7,4% en 2021. L'activité s'est déroulée dans un contexte marqué par des pressions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 5,2% en 2022 contre 4,2% en 2021, en liaison avec les conséquences de la guerre en Ukraine.

L'analyse des opérations financières de l'Etat en 2022 fait ressortir une aggravation du déficit budgétaire global qui est passé de 4,9% en 2021 à 6,8% du PIB en 2022. Le déficit budgétaire global est attendu à 5,2% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est établi à 6,3% du PIB contre 4,0% en 2021. Il serait de 5,2% en 2023.

La masse monétaire a connu une progression de 9,0% en glissement annuel, en s'inscrivant à 16.878,6 milliards à fin décembre 2022.

2.3.1. PRODUCTION

En 2022, le taux de croissance économique a été de 6,7%, après 7,4% en 2021, attribuable à la bonne dynamique de l'ensemble des secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une hausse de 5,1% contre 2,7% en 2021, en relation avec la hausse de l'agriculture d'exportation (+6,5%), de l'agriculture vivrière (+3,5%) et de la pêche (+0,5%) en dépit du repli de la sylviculture (-16,4%).

L'agriculture d'exportation a bénéficié de la bonne tenue des cours, de la normalisation de la commercialisation, de l'entrée en production de nouvelles variétés à haut rendement en ce qui concerne les cacaoyers et d'une bonne pluviosité. Ainsi, les productions de cacao (+5,9%), de café (+54,8%), de noix de cajou (+6,1%), de canne à sucre (+5,1%) et de caoutchouc (+21,1%) ont augmenté. Quant aux productions de palmier à huile (-9,9%), de coton graine (-15,7%), d'ananas (-5,7%) et de banane (-9,0%), elles ont connu une baisse. S'agissant de l'agriculture vivrière, elle a tiré parti de la hausse des productions de la grande partie de ses composantes, notamment le manioc (+8,0%), le maïs (+5,2%), le mil (+4,0%), la banane plantain (+3,9%), le riz (+2,7%) et l'igname (+2,6%).

L'activité du secteur secondaire a progressé de 11,1% en 2022, après une hausse de 4,7% en 2021. Cette embellie est en lien avec le dynamisme de l'ensemble de ses composantes à savoir l'énergie (+20,3%), les BTP (+18,2%), l'extraction minière (+10,8%), les produits pétroliers (+10,0%), les industries agro-alimentaires (+7,2%) et les autres industries manufacturières (+6,1%).

Les activités du BTP ont connu une hausse liée à l'accélération et au démarrage des chantiers de construction des infrastructures routières et sportives en lien avec la préparation de la CAN 2024. La croissance de l'extraction minière (+10,8%) résulte des productions de pétrole brut (+6,0%), d'or (+13,4%), de gaz (+7,8%), et de nickel (+4,3%) en dépit de la régression des productions de diamant (-3,7%) et de manganèse (-3,3%).

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 5,6% en 2022 après 8,9% en 2021, en lien avec la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+5,2%) et des autres services (+6,2%). Cette dynamique découle des performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021, ont été, respectivement, de 0,1 point, 2,0 points et 4,6 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance en 2022 a été portée par la consommation finale (+4,5% après +4,6% en 2021) et les investissements (+19,4% après 8,6% en 2021). La hausse de la consommation finale est en lien avec la consolidation de la consommation publique et de la consommation des ménages qui bénéficient de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont enregistré une hausse de 6,6% après 13,4% en 2021 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services ont connu une hausse de 10,2% contre 10,6% en 2021, en raison notamment de la bonne tenue des produits transformés et des spéculations de l'agriculture d'exportation.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 3,6 points, 1,6 point et 1,5 point.

Le taux d'investissement global en 2022 est ressorti à 24,9% contre 21,4% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 21,7% contre 21,4% en 2021.

Pour l'année 2023, le taux de croissance économique serait de 7,2%, en lien avec le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire se réduirait de 0,4% contre une hausse de 5,1% en 2022, en relation avec la contraction de l'agriculture d'exportation (-1,5%). L'agriculture vivrière, la sylviculture et la pêche progresseraient respectivement de 2,0%, 0,4% et 0,7%.

Le secteur secondaire progresserait de 12,2% contre 11,1% en 2022. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+21,9%), l'énergie (+23,9%), les industries agroalimentaires (+7,8%), les autres industries manufacturières (+7,8%), l'extraction minière (+1,8%) et les produits pétroliers (+7,0%).

Le secteur tertiaire serait en hausse de 8,3% en 2023 après l'augmentation de 6,0% en 2022 grâce à la hausse des transports (+9,5%), des télécommunications (+9,0%), du commerce (+7,8%) et des autres services (+8,1%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau du secteur secondaire.

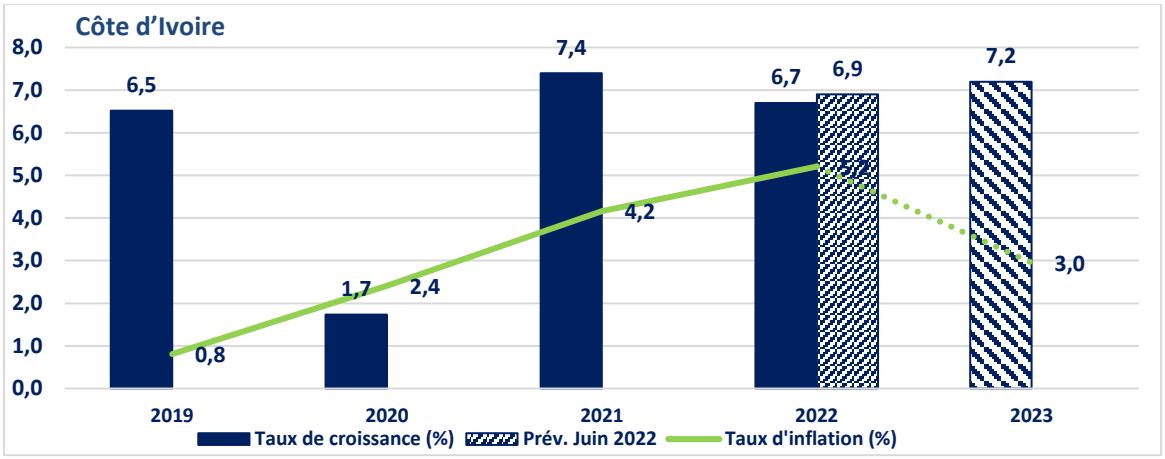
Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023, seraient, respectivement, de -0,1 point, 2,8 points et 4,4 points.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance serait tirée par la consommation finale (+5,6%) et la consolidation des investissements (+14,4%).

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 4,2 points, 2,9 points et 0,1 point.

Le taux d'investissement global en 2023 se situerait à 25,1% et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 22,4%.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Côte d'Ivoire



Sources : *CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA*

2.3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 5,2% en 2022 contre 4,2% en 2021, en lien avec le renchérissement des produits alimentaires et énergétiques. Les hausses les plus élevées ont été relevées pour les fonctions « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées » (+8,9%), « Transport » (+6,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+5,7%) et « Restaurants et hôtels » (+4,6%).

Au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation moyen s'est situé à 4,9% comme à la même période de l'année dernière. Pour toute l'année 2023, le taux d'inflation resterait au-dessus de 3%.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une détérioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 8,9% pour représenter 15,3% du PIB après 15,4% en 2021. Les recettes fiscales ont connu une croissance de 10,2% pour ressortir à 12,9% du PIB contre 12,8% en 2021. La progression des recettes fiscales est la résultante, entre autres, des mesures de politiques et d'administrations fiscales mises en œuvre. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont baissé de 3,0% pour représenter 1,9% du PIB contre 2,2% en 2021. Quant aux dons, ils ont augmenté de 26,6% pour s'établir à 0,5% du PIB comme en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 19,3% pour représenter 22,1% du PIB contre 20,3% en 2021, tirés aussi bien par les dépenses courantes que par les dépenses en capital.

Les dépenses courantes se sont accrues de 2,4%, sous l'impulsion de la hausse des dépenses de personnel (+7,9%), des autres dépenses de fonctionnement (+23,7%) et des intérêts de la dette (+23,7%). S'agissant des dépenses en capital, elles ont augmenté de 44,6%, en liaison avec l'accélération dans l'exécution des projets d'infrastructures routières et sportives dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en janvier 2024.

Au total, le solde budgétaire global, dons compris, s'est établi à -6,8% du PIB en 2022 contre -4,9% en 2021. Le solde budgétaire global hors dons est ressorti à -7,4% du PIB après -5,4% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 56,7% contre 50,9% en 2021, soit une progression de 5,8 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a augmenté de 46,3% pour représenter 52,4% des recettes totales contre 37,0% en 2021 et 60,6% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la hausse du service de la dette intérieure de 49,0% et de la composante extérieure de 42,6%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 59,1% du total du service de la dette publique.

En 2023, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec les efforts de recouvrement des recettes fiscales et une meilleure maitrise des dépenses courantes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 17,2% pour représenter 16,4% du PIB contre 8,9% en 2022. Les recettes fiscales seraient en hausse de 18,2% pour ressortir à 13,9% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient de 5,2% pour représenter 1,8% du PIB. S'agissant des dons, ils enregistreraient une hausse de 37,7% pour s'établir à 0,7% du PIB contre 0,5% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 7,1% pour représenter 21,6% du PIB contre 22,1% en 2022. Ils seraient tirés par les dépenses en capital, en hausse de 13,5%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles augmenteraient de 3,0%, en lien avec la hausse des intérêts de la dette publique (+12,5%) et de la masse salariale (+11,7%).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2023 se caractériserait par un solde budgétaire global de -5,2% du PIB contre -6,8% en 2022.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 51,4% du PIB en 2023 contre 56,7% en 2022.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, la balance des paiements s'est caractérisée par une détérioration du solde global qui est ressorti déficitaire de 320,3 milliards contre un excédent de 1 095,6 milliards en 2021. Cette évolution est en rapport avec l'aggravation du déficit du compte courant couplée à une baisse des entrées de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit des transactions courantes s'est aggravé pour ressortir à 2.733,4 milliards contre 1.593,8 milliards en 2021, en raison notamment de la détérioration de la balance des biens et services. Le solde excédentaire de la balance des biens s'est dégradé de 63,2% tandis que le déficit de la balance des services s'est aggravé de 8,2%. Les exportations de biens ont progressé de 20,0% tirant profit des ventes des principaux produits, en particulier, le cacao en fèves (+4,1%), le cacao transformé (+4,4%), le coton (+43,4%), le caoutchouc (+37,3%), le pétrole (+61,8%) et l'or (+18,3%). Au total, le déficit courant s'est affiché à 6,7% du PIB en 2022 contre 4,2% en 2021.

Le solde excédentaire du compte de capital s'est réduit de 8,3 milliards pour se situer à 83,3 milliards en 2022. S'agissant du compte financier, il a connu une détérioration de 10,2%, principalement en lien avec la diminution des flux nets entrants au titre des investissements de portefeuille (-44,1%).

Pour 2023, le solde global de la balance des paiements s'améliorerait pour ressortir excédentaire de 262,0 milliards contre un déficit de 320,3 milliards un an plus tôt.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont dégradés de 320,3 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 3.886,0 milliards à fin décembre 2022.

L'encours des créances intérieures s'est situé à fin 2022 à 15.705,9 milliards, en hausse de 1.944,1 milliards ou 14,1% par rapport à fin décembre 2021. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'est amélioré de 1.276,8 milliards, pour se chiffrer à 5.891,5 milliards. Les créances sur l'économie ont enregistré une augmentation de 667,3 milliards ou 7,3%, pour s'établir à 9.814,5 milliards.

La masse monétaire a connu une progression de 9,0% en glissement annuel, en s'inscrivant à 16.878,6 milliards à fin décembre 2022.

2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -6,8% contre -4,9% en 2021. En 2023, il se situerait à -5,2% ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 5,2% contre 4,2% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** est ressorti à 56,7% contre 50,9% en 2021. En 2023, il est projeté à 51,4% ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 35,7% contre 36,5% en 2021. En 2023, il s'établirait à 33,8% ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 12,9% contre 12,8% en 2021. Il est projeté à 13,9% en 2023.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, le taux de croissance est ressorti à 6,7% contre 7,4% en 2021 dans un contexte de tensions inflationnistes. Les performances devraient se consolider en 2023, en liaison avec la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire.

Pour maintenir ces performances, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les actions de diversification de l'économie avec le renforcement de la transformation des produits locaux ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires à travers notamment, la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans

les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;

- une bonne mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par le Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) et la Facilité Elargie de Crédit (FEC), sur la période 2023-2026 ;
- le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-2,2	-5,4	-4,9	-4,6	-6,8	-5,2
Taux d'inflation	0,8	2,4	4,2	≥3,0	5,2	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	37,9	46,3	50,9	54,4	56,7	51,4
Masse salariale/Recettes fiscales	40,5	42,0	36,5	36,4	35,7	33,8
Taux de pression fiscale	12,0	12,0	12,8	12,5	12,9	13,9
Taux de croissance du PIB	**6,5**	**1,7**	**7,4**	**6,9**	**6,7**	**7,2**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire. (Prév : Prévisions juin 2022 ; Réal : Réalisation)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2022, le taux de croissance du PIB réel de la Guinée-Bissau s'est situé à 4,2% contre 6,1% en 2021, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité économique. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 7,9% contre 3,3% en 2021. Pour 2023, le taux de croissance économique s'établirait à 4,9%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022 est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global à 6,5% du PIB contre 7,3% en 2021. Le déficit budgétaire global est projeté à 4,2% du PIB en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est aggravé en 2022 pour se situer à 5,1% contre 0,5% en 2021. Pour 2023, le déficit courant est prévu à 2,5% du PIB.

La masse monétaire s'est accrue de 3,5%, comparée à fin décembre 2021, pour se chiffrer à 499,5,6 milliards.

2.4.1 PRODUCTION

En 2022, l'activité économique a enregistré un taux de croissance réelle de 4,2%, après 6,1% en 2021 (cf. graphique 5), en lien avec la bonne tenue du secteur tertiaire.

Pour le secteur primaire, le taux de croissance en 2022 a été de 1,1% contre 10,1% en 2021, en lien, notamment, avec l'évolution contrastée de la production vivrière et de la noix de cajou. L'agriculture vivrière a baissé de 2,5% en 2022, après une hausse de 13,4% un an plus tôt. La production de noix de cajou a augmenté de 7,8% sous l'effet des bonnes conditions climatiques. Le sous-secteur de l'élevage a enregistré une croissance de 2,0% contre 2,5% en 2021. La valeur ajoutée de l'activité de la pêche a progressé de 3,3%, après 3,0% en 2021.

La valeur ajoutée du secteur secondaire en 2022 a progressé de 1,4%, après une hausse de 0,6% en 2021, tirée par l'augmentation des activités extractives (+3,2%), de distribution d'eau et d'électricité (+4,8%), des BTP (+2,3%) et des autres industries (+4,4%) atténuée par la baisse de l'industrie agroalimentaire (-2,2%). La hausse de la branche des BTP s'explique par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base. L'amélioration de l'approvisionnement en électricité et en eau de la ville de Bissau avec l'extension du réseau aux autres grandes villes a continué de tirer le sous-secteur de l'énergie.

Le secteur tertiaire y compris celui non marchand s'est accru de 7,4% en 2022 contre 4,6% en 2021, en lien avec la bonne tenue de toutes ses branches. Le bon déroulement de la campagne de noix de cajou a soutenu les branches de commerce, des transports et des télécommunications qui ont enregistré des croissances respectives de 11,7%, 3,5% et 6%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 0,4 point, 0,2 point et 3,6 points.

Du côté de la demande, la croissance a été portée principalement par la hausse de 7,3% de la consommation finale et de 5,6% de la formation brute de capital fixe. La consommation finale a profité de la hausse de 8,0% de la consommation publique et de 7,1% de la consommation des ménages. L'évolution de la FBCF s'explique par la

hausse de 6,4% de la FBCF privée et de 4,5% de la FBCF publique en rapport la réalisation des infrastructures socio-économiques.

Les exportations de biens et services ont baissé de 12,3% tandis que les importations ont augmenté de 7,6%. La baisse des exportations s'explique par les difficultés de commercialisation de la noix de cajou enregistrées au cours de la campagne.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2022 se sont établies respectivement à 6,2 points 1,5 point et -3,5 points.

En 2022, le taux d'investissement global a été de 19,3% comme en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 3,9% contre 7,3% en 2021.

Pour l'année 2023, la dynamique de croissance se poursuivrait avec un taux de croissance du PIB réel de 4,9%, après 4,2% en 2022, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs.

Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 5,7% contre 1,1% en 2022, en rapport avec la reprise de la production vivrière (+3,2%) et la hausse de 12,0% de la production de noix de cajou.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 8,5%, après 1,4% en 2021, sous l'effet du dynamisme des activités extractives (+12,5%), de l'augmentation des activités des BTP (+22,7%) avec l'intensification des travaux d'infrastructures et de l'amélioration de l'approvisionnement en eau et électricité.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire y compris les services non marchands augmenterait de 3,4% en 2023 contre 7,4% en 2022, soutenue par toutes ses composantes, à l'exception des services fournis par les administrations publiques.

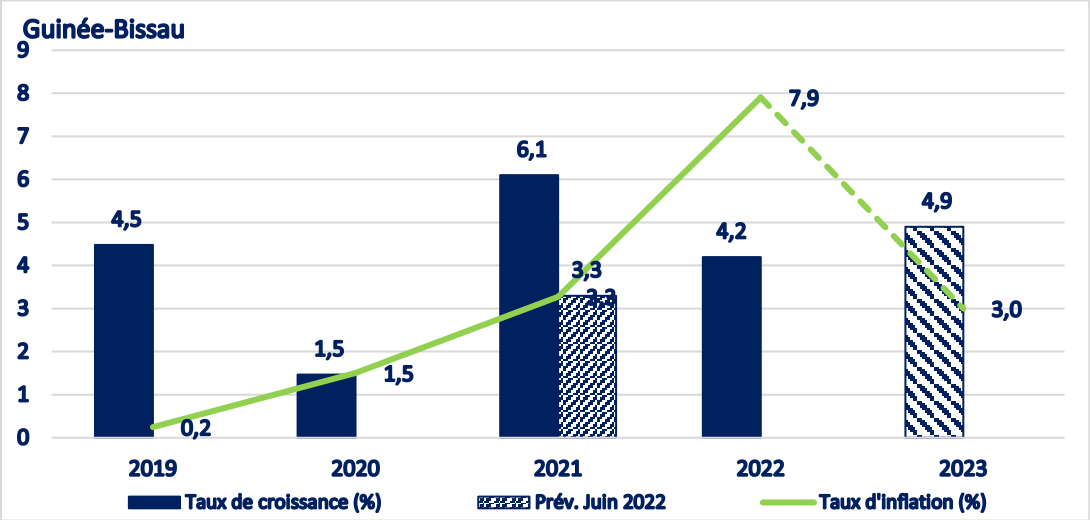
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 2,1 points, 1,0 point et 1,8 point.

Du côté de la demande en 2023, la croissance serait principalement soutenue par la FBCF qui progresserait de 1,6%. La FBCF serait tirée par sa composante publique (+1,0%) et privée (+1,9%). Quant à la consommation finale, elle augmenterait de 2,8% sous l'effet de sa composante privée qui progresserait de 3,2% en lien notamment, avec l'amélioration des revenus des ménages qui profiteraient de la bonne campagne de la noix de cajou.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2023 s'établiraient, respectivement, à 2,5 points, 2,8 points et -0,4 point.

Le taux d'investissement global en 2023 s'afficherait à 21,1%, après 19,3% en 2022 et le taux d'épargne intérieure brute serait de 9,8% contre 3,9% en 2022.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Guinée-Bissau



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 7,9% contre 3,3% en 2021. Cette évolution est liée, principalement, à la hausse des prix de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+22,1%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+10,0%) et « Transport » (+9,0%).

Au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation moyen s'est situé à 10,1% contre 6,7% à la même période de l'année dernière. Pour toute l'année 2023, le taux d'inflation se situerait au-dessus de 3%.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction des déficits.

Les recettes totales et dons ont progressé de 13,5% pour se situer à 14,6% du PIB, après 14,0% en 2021. Cette évolution s'explique par l'augmentation de l'ensemble de ses composantes. Les recettes fiscales ont augmenté de 6,0% faisant ressortir le taux de pression fiscale à 8,7% contre 9,0% en 2021, en rapport notamment, avec l'introduction de nouveaux impôts en 2021. Les recettes non fiscales sont passées de 15,8 milliards en 2021 à 25,4 milliards en 2022, représentant 2,3% du PIB, sous l'effet des recettes perçues au titre des licences de pêche. Les dons se sont inscrits en hausse de 11,7%, soutenus par les dons projets. Ils ont représenté 3,6% du PIB, après 3,5% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 8,1%, après une baisse de 0,1% en 2021, pour se situer à 21,1% du PIB. Les dépenses courantes ont progressé de 7,7%, en lien principalement avec la hausse de 12,4% de la masse salariale et de celle des intérêts de la dette de 3,6%. Les dépenses en capital ont augmenté de 8,9%, après une baisse de 9,0% en 2021. Elles ont porté sur l'exécution des projets de construction d'infrastructures énergétiques, la poursuite de la construction des lignes de distribution de haute tension ainsi que l'électrification de 14 localités à l'intérieur du pays, les projets liés à la sécurité et à la

construction/réhabilitation des voiries de Bissau et l'autoroute reliant l'aéroport à la ville de Safim.

Au total, en 2022, le déficit budgétaire global, dons compris, a représenté 6,5% du PIB contre 7,3% à fin décembre 2021. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il est ressorti à 10,1% du PIB contre 10,8% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 78,5% contre 78,1% en 2021, soit une progression de 0,4 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a baissé de 15,8% pour représenter 73,6% des recettes totales contre 99,6% en 2021 et 92,6% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la baisse du service de la dette extérieure de 66,7% et de sa composante intérieure de 3,4%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 92,3% du total du service de la dette publique.

Pour 2023, les recettes totales et dons seraient en hausse de 12,6%, représentant 14,9% du PIB. Cette évolution proviendrait, notamment, de la hausse de 15,1% des recettes fiscales qui représenteraient 9,1% du PIB, et de celle des recettes non fiscales de 10,3%. Quant aux dons, ils augmenteraient de 8,1% pour représenter 3,5% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets se réduiraient de 0,1%, après une hausse de 8,1% en 2021, sous l'effet d'une baisse de 10,4% des dépenses courantes atténuée par une augmentation de 24,2% des dépenses en capital. La contraction des dépenses courantes s'expliquerait principalement par une réduction de 9,3% de la masse salariale, les intérêts sur la dette publique ayant augmenté de 45,8%. Quant aux dépenses en capital, elles progresseraient de 24,2%

En conséquence, le solde budgétaire global, dons compris, se réduirait pour se situer à -4,2% du PIB. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -7,8% du PIB.

Le taux d'endettement en 2023 se réduirait de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2022 pour se situer à 76,7%.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, la balance des paiements s'est caractérisée par un déficit du solde global de 63,8 milliards, après un excédent de 60,7 milliards en 2021. Cette évolution provient de l'évolution défavorable des comptes courant et financier face à la hausse du compte de capital.

Le déficit du compte courant s'est dégradé de 110,2 milliards pour ressortir à -118,0 milliards en 2022, sous l'effet notamment du recul du solde des biens et services. Le déficit commercial s'est aggravé, en liaison avec la baisse des exportations (-20,0%) face à la hausse des importations (+29,4%). Les exportations ont pâti du repli des ventes de noix de cajou (-5,2%). L'augmentation des importations est soutenue principalement par les achats de produits pétroliers (+64,6%) et des biens alimentaires (+44,5%) qui se sont renchéris. Le déficit courant s'est situé à 10,6% du PIB contre 0,8% en 2021.

La bonne tenue du compte de capital provient des entrées nettes au titre des dons-projets. En revanche, le compte financier a subi les effets du recul des autres investissements.

Pour 2023, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 3,5 milliards.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire s'est inscrite à 499,5 milliards à fin 2022, en augmentation de 3,5% par rapport à son niveau de fin décembre 2021, la contraction des actifs extérieurs nets ayant été plus que compensée par la forte progression des créances intérieures.

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt sont ressortis à 266,9 milliards à fin décembre 2022, en baisse de 63,8 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2021.

Les créances intérieures ont connu une hausse de 60,7 milliards ou 26,6% sur un an, pour s'établir à 288,5 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC a augmenté de 24,0 milliards, passant de 73,4 milliards à fin décembre 2021 à 97,4 milliards à fin décembre 2022. Les créances sur l'économie ont augmenté de 36,6 milliards (+23,7%), pour se situer à 191,1 milliards en décembre 2022 contre 154,4 milliards à fin décembre 2021.

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présentent comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -6,5% contre -7,3% en 2021. Il serait de -4,2% en 2023 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 7,9% contre 3,3% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation serait au-dessus de 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 78,5% contre 78,1% en 2021. Il est projeté à 76,7% en 2023 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 66,4%, après 62,6% en 2021. Le ratio serait de 52,3% en 2023 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 8,7% contre 9,0% en 2021. Le taux est attendu à 9,1% en 2023.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, le taux de croissance du PIB réel a été de 4,2% contre 6,1% en 2021 dans un contexte de hausse du niveau général des prix. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une amélioration du solde budgétaire global.

En vue de maintenir les performances économiques, les Autorités de la Guinée-Bissau sont invitées à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Poursuivre le renforcement de stabilité politique à travers des processus électoraux apaisés, indispensables au développement des activités économiques ;

- Renforcer les mesures de soutien aux populations ainsi que celles relatives à la réhabilitation des pistes rurales en vue de l'approvisionnement régulier des marchés des produits vivriers ;
- Assurer une bonne mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI, sur la période 2023-2025 ;
- Améliorer la mobilisation des recettes fiscales, à travers des actions de sensibilisation pour assurer un meilleur recouvrement de la TVA, la modernisation des administrations fiscale et douanière, la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- Assurer une gestion saine et prudente de l'endettement public.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-3,6	-9,3	-7,3	-5,1	-6,5	-4,2
Taux d'inflation	0,2	1,5	3,3	≥3,0	7,9	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	61,2	71,6	78,1	73,9	78,5	76,7
Masse salariale/Recettes fiscales	57,5	78,1	62,6	63,0	66,4	52,3
Taux de pression fiscale	8,9	7,4	9,0	9,4	8,7	9,1
Taux de croissance du PIB	**4,5**	**1,5**	**6,1**	**4,6**	**4,2**	**4,9**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (Prév juin 2022 ; Réal : Réalisations)

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2022, le taux de croissance s'est établi à 3,7% contre 3,1% en 2021. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de pressions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 9,7% en 2022 contre 3,9% en 2021. Pour 2023, le taux de croissance serait de 5,1%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022 a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global qui est passé de 4,9% du PIB en 2021 à 5,3% en 2022, en liaison avec une progression moins importante des recettes publiques que celle des dépenses. Le déficit budgétaire global serait de 5,0% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est amélioré en 2022 pour se situer à 5,8% du PIB contre 7,7% en 2021. Pour 2023, le déficit courant serait de 3,4%.

La masse monétaire a progressé de 10,7%, pour ressortir à 4.783,1 milliards à fin décembre 2022.

2.5.1 PRODUCTION

En 2022, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 3,7% contre 3,1% en 2021, dans un contexte sécuritaire difficile. Tous les secteurs de l'économie ont contribué à la croissance en 2022.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 3,2% en 2022 contre une baisse de 1,2% en 2021. Cette situation s'explique principalement par la hausse de la production vivrière de 4,5%. L'élevage et la chasse ainsi que la pêche ont maintenu leur niveau de croissance de 2021. Quant à la production de coton en 2022, elle a considérablement baissé (-49,8%) pour se situer à 390 000 tonnes du fait des infestations de jassides.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'est établi à 3,7% contre 4,7% en 2021, tiré par la hausse de la production d'or industriel et artisanal qui a atteint 66,2 tonnes, après 63,4 tonnes en 2021. Par ailleurs, les branches « BTP », « Electricité, eau et gaz » et « Activités manufacturières » ont augmenté, respectivement, de 1,7%, 7,6% et 5,7%.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 4,0% contre 5,1% en 2021, tirée essentiellement par les branches « Commerce » (+5,0%), « Activités financières » (+4,6%) et « Transports » (+3,2%). Le secteur non marchand a progressé de 4,0%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 se sont situées, respectivement, à 1,0 point, 0,7 point et 2,0 points.

Du côté de la demande, la croissance a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a augmenté de 2,8% sous l'effet de la hausse de ses deux composantes. La consommation finale des administrations publiques s'est accrue de 4,5% et celle des ménages de 2,5%. Les investissements ont connu une hausse de 2,5%, en liaison avec la hausse de la FBCF publique de 2,2% et de celle de la FBCF privée de 2,8%. S'agissant des échanges extérieurs en 2022, les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 4,0% et 3,5%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 2,7 points, 1,6 point et -0,6 point.

Le taux d'investissement global en 2022 s'est établi à 19,0% contre 20,8% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 11,6% en 2022 contre 10,6% un an plutôt.

Pour l'année 2023, la croissance économique du Mali serait de 5,1%, portée par la hausse des activités dans tous les secteurs de l'économie.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 4,9%, après 3,2% en 2022, porté par la reprise de la production de coton. La production cotonnière, qui a connu une baisse en 2022, progresserait de 96,9% en 2023 pour atteindre 768 000 tonnes.

L'activité du secteur secondaire connaitrait une hausse de 5,8% après celle de 3,7% enregistrée en 2022. Cette évolution serait soutenue par la hausse des BTP, en lien avec les investissements publics visant notamment, à construire de nouvelles infrastructures routières et aéroportuaires. Le secteur minier devrait connaitre une baisse de sa production en 2023 du fait de la contraction de 3,5% de la production d'or.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait en progression de 5,0%, après 4,0% en 2022. Cette situation proviendrait de la hausse des activités au niveau des branches « Commerce » (+3,9%), « Transports » (+7,3%) et « Communication » (+4,3%).

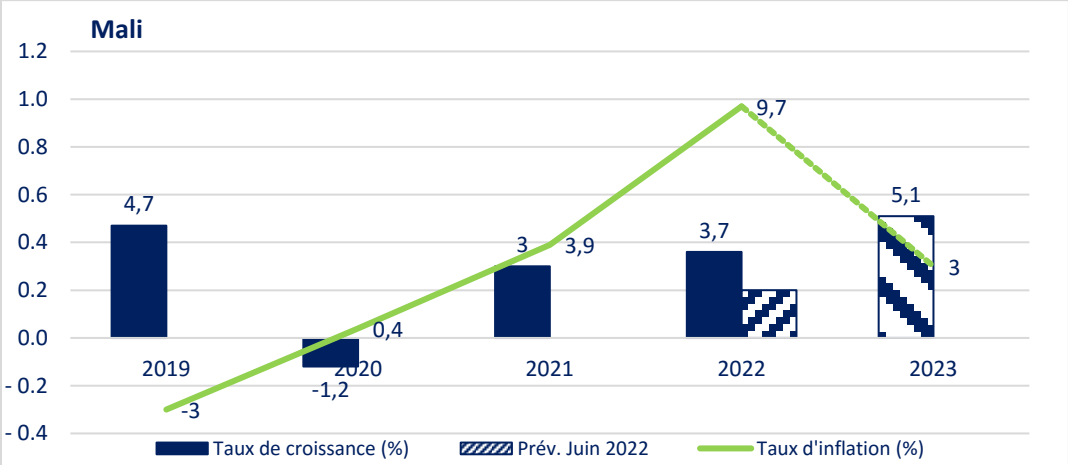
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 1,5 point, 1,1 point et 2,5 points.

Du côté de la demande, la croissance en 2023 serait tirée par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 4,2%, tirée par la consommation publique (+5,5%) et la consommation privée (+4,0%). La formation brute de capital fixe progresserait de 7,5%. Sa composante privée augmenterait de 7,4% et celle publique de 6,6%. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 3,9% tandis que les importations connaitraient une hausse de 3,7%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 4,1 points, 1,8 point et -0,8 point.

Le taux d'investissement global s'établirait à 19,4% en 2023, après 19,0% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute s'afficherait à 12,8% contre 11,6% en 2022.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Mali



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA.

2.5.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 9,7% en 2022 contre 3,9% en 2021, imputable principalement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+14,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,8%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres » (4,9%), « Transport » (+7,1%), « Enseignement » (+1,6%) et « Restaurant et hôtel » (+2,1%). Seule la fonction « Communication » a connu une baisse du niveau de prix de 1,6%.

Au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 6,6% contre 8,1% à la même période de 2022. Pour l'année 2023, le taux d'inflation se situerait au-dessus de 3%.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une détérioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons ont connu une hausse de 5,5% pour représenter 21,6% du PIB en 2022 contre 22,1% en 2021. Les recettes totales ont progressé de 4,4% pour représenter 20,8% du PIB contre 21,5% en 2021 tandis que les dons ont progressé de 43,3% pour représenter 0,8% du PIB en rapport avec la hausse des dons projets. Le taux de pression fiscale a été de 14,0% en 2022 contre 15,5% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 7,5% pour représenter 26,9% du PIB en 2022, après 27,0% en 2021. Cette évolution est tirée par la hausse des dépenses courantes de 7,4% et des autres dépenses de 25,6%. La hausse des dépenses courantes est induite par celles de la masse salariale (+16,6%) et des intérêts de la dette (+19,3%). Quant aux dépenses en capital, elles se sont inscrites en baisse de 7,6% pour représenter 5,2% du PIB.

Au total, les soldes budgétaires se sont dégradés en 2022. Le solde budgétaire global dons compris s'est établi à -5,3% du PIB contre -4,9% du PIB en 2021. Le solde budgétaire global hors dons s'est situé à -6,1% PIB contre -5,5% du PIB en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 52,5% contre 50,7% en 2021, soit une progression de 1,8 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a augmenté de 23,5% pour représenter 35,4% des recettes totales contre 29,9% en 2021, et 52,6% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la hausse du service de la dette intérieure de 26,0% et de sa composante extérieure de 16,6%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 74,8% du total du service de la dette publique.

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui passerait de 6,1% du PIB en 2022 à 5,6%.

Les recettes totales et dons progresserait de 14,3% pour représenter 22,7% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 18,0% pour se situer à 15,1% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient pour représenter 10,0% du PIB. Les dons baisseraient de 11,8% pour représenter 0,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 12,0% en 2023 pour représenter 27,6% du PIB. Cette évolution résulterait de la hausse des dépenses courantes de 13,4% ainsi que de celle des dépenses d'investissement de 9,9%.

En 2023, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 51,8%.

2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, le solde global de la balance des paiements a enregistré un déficit de 462,7 milliards contre 57,8 milliards en 2021, du fait de l'important recul du solde du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 152,6 milliards pour se situer à 661,8 milliards en 2022 contre 814,3 milliards en 2021, en relation avec l'amélioration du solde de la balance des biens et services qui est passé -1 228,4 milliards en 2021 à -1 026,3 milliards en 2022. Le solde du compte des biens porte l'empreinte de la hausse des exportations (+17,4%) nettement plus importante que celle des importations (+10,5%) grâce aux ventes d'or (+15,0%) et de coton (+144,1%). Les soldes des revenus primaires et secondaires se sont repliés. Au total, le déficit courant en 2022 est ressorti à 5,8% contre 7,7% en 2021.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 122,5 milliards, après celui de 78,5 milliards un an plus tôt, en lien avec l'augmentation des dons-projets. Le compte financier a subi l'évolution défavorable de l'ensemble des composantes, notamment les investissements de portefeuille et les investissements directs.

Pour 2023, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 95,1milliards contre un déficit de 462,7 milliards un an plus tôt.

2.5.5 SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a progressé de 10,7%, pour ressortir à 4.783,1 milliards à fin décembre 2022, en dépit de la chute de sa contrepartie extérieure.

En effet, les actifs extérieurs nets se sont établis à 508,4 milliards à fin décembre 2022, en baisse de 462,7 milliards par rapport à fin décembre 2021. S'agissant des créances intérieures, elles ont progressé de 1.104,7 milliards ou 27,7% pour s'établir à 5.085,7 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC se sont renforcées de 589,3 milliards, pour ressortir à 1.339,7 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie s'est accru de 515,3 milliards ou 16,0% pour s'établir à 3.746,0 milliards.

2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,3% contre -4,9% en 2021. Il est attendu à -5,0% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 9,7% contre 3,9% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 52,5% contre 50,7% en 2021. Il est projeté à 52,7% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 56,5% contre 47,2% en 2021. Il se situerait à 51,8% en 2023 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,0% en 2022 contre 15,5% en 2021. Le taux serait de 15,1% en 2023.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, l'activité économique a connu une croissance de 3,7%, en lien avec la hausse des activités dans tous les secteurs de l'économie. En ce qui concerne les finances publiques, elles ont été marquées par une aggravation du déficit budgétaire global qui est passé de 4,9% du PIB en 2021 à 5,3%.

Pour assurer la stabilité macroéconomique, les Autorités du Mali sont invitées à poursuivre les actions ci-après :

- La consolidation de la paix et de la sécurité ainsi que la normalisation de la vie sociopolitique ;
- la diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures par l'élargissement de l'assiette fiscale et la modernisation de l'administration de l'impôt ainsi que la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les

Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;

- la maitrise des dépenses courantes, notamment des dépenses de personnel ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique afin d'en assurer la viabilité ;

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-1,7	-5,5	-4,9	-4,5	-5,3	-5,0
Taux d'inflation	-3,0	0,5	3,9	≥3,0	9,7	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	40,6	47,3	50,7	53,1	52,5	52,7
Masse salariale/Recettes fiscales	33,0	39,5	47,2	52,7	56,5	51,8
Taux de pression fiscale	15,4	15,6	15,5	14,1	14,0	15,1
Taux de croissance du PIB	**4,8**	**-1,2**	**3,1**	**2,0**	**3,7**	**5,1**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali, (Prév : Prévisions juin 2022 ; Réal : Réalisations)

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2022, le taux de croissance économique a été de 11,9% après 1,4% en 2021. Cette croissance a été particulièrement tirée par les secteurs primaire et tertiaire dans un contexte de tensions inflationnistes. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 4,2% en 2022 contre 3,8% en 2021. Pour l'année 2023, le taux de croissance est projeté à 7,8%.

L'exécution des finances publiques est marquée par une détérioration des principaux soldes, sous l'effet d'une hausse plus importante des dépenses que celle des recettes. Le déficit global dons compris s'est établi à 6,8% du PIB en 2022 après 5,9% en 2021.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte courant est passé de 14,1% du PIB en 2021 à 13,4% en 2022. Il est attendu à 12,8% du PIB en 2023.

Comparée à décembre 2021, la masse monétaire a enregistré une hausse de 11,9%, en ressortant à 1.862,1 milliards à fin décembre 2022.

2.6.1 PRODUCTION

En 2022, l'économie nigérienne a enregistré un taux de croissance de 11,9% après 1,4% en 2021 ; cette croissance a été particulièrement tirée par les secteurs primaire et tertiaire (cf. graphique 7).

Au niveau de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une hausse de 28,2% en 2022 contre une baisse de 4,7% en 2021, en relation avec la performance réalisée au niveau de la production agricole (+38,9%). Cette évolution s'explique par des conditions climatiques favorables et le renforcement des cultures irriguées soutenues par des investissements dans le cadre de l'Initiative 3N et du Millenium Challenge Corporation.

La valeur ajoutée du secteur secondaire, en 2022, a baissé de 0,8%, après une hausse de 3,8% en 2021, en rapport avec la contraction des activités extractives (-2,4%), notamment, de l'uranium (-8,4%) et des activités manufacturières (-3,5%). Ces baisses ont été atténuées par les hausses enregistrées au niveau de l'orpaillage (+7,2%), de la production énergétique (+8,1%) et de construction (+3,4%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 5,4% contre 5,7% en 2021. Cette évolution s'explique par la bonne tenue de toutes les branches, notamment, les transports (+7,6%), les communications (+5,3%), les administrations publiques (+5,2%), l'hôtellerie et la restauration (+5,9%), et le commerce (+4,6%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2022 ont été, respectivement, de 9,8 points, -0,2 point et 2,3 points.

Du côté de la demande en 2022, la croissance a été tirée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 10,3% contre 2,6% en 2021, sous l'effet de la hausse concomitante de ses composantes publique (+10,2%) et privée (+10,4%). La consommation privée a profité de la hausse des revenus des ménages en rapport avec la bonne campagne agricole et les mesures de soutien de l'Etat et des partenaires aux ménages vulnérables.

La formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté de 13,2% en 2022 contre 4,1% en 2021, soutenue par la hausse de 12,9% de la FBCF privée et de celle de la FBCF

publique en progression de 13,7% sous l'impulsion de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations se sont accrues 5,1% tandis que les exportations sont restées relativement stables (0,0%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 8,8 points, 4,5 points et -1,4 point.

Le taux d'investissement global en 2022 s'est situé à 35,9% contre 32,2% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 18,6% contre 15,3% en 2021.

En 2023, le taux de croissance du PIB réel se situerait à 7,8% contre 11,9% en 2022, porté par l'ensemble des secteurs d'activité.

Le secteur primaire enregistrerait un taux de croissance de 6,6% contre 28,2% en 2022, en rapport avec le ralentissement de la production agricole qui progresserait de 7,2% en 2023, après une hausse de 37,2% en 2022.

Le secteur secondaire connaitrait un taux de croissance de 8,3% contre -0,8% en 2022. Cette évolution est portée notamment, par les activités extractives (+12,3%), les activités de fabrication (+8,6%) et la production d'énergie (+8,5%).

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 8,7% en 2023 contre 5,4% en 2022, sous l'impulsion des activités de transports (+10,2%), de commerce (+9,7%) et des administrations publiques (+7,4%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2023, respectivement, de 2,6 points, 1,6 point et 3,6 points.

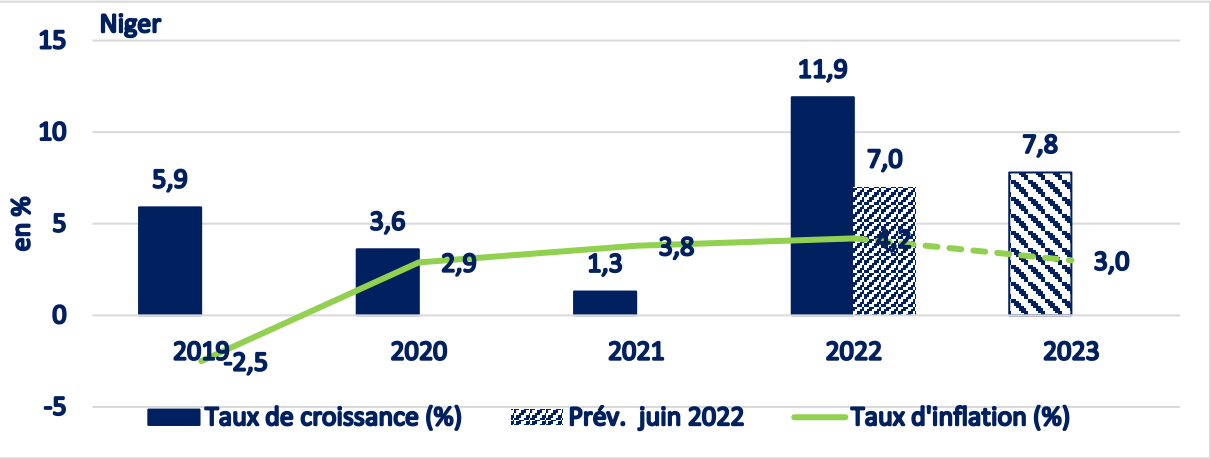
Du côté de la demande, en 2023, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. Le taux de croissance de la consommation finale serait de 3,9% contre 10,3% en 2022, sous l'effet de la hausse de 4,0% de la consommation privée et de 3,3% de celle publique. Quant à la FBCF, elle augmenterait de 7,6%, après 13,2%.

Les exportations et les importations progresseraient en 2023, respectivement de 33,8% et 3,7%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 3,2 points, 2,5 points et 2,1 points.

Le taux d'investissement global en 2023 s'établirait à 37,5%, après 35,9% en 2022 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 23,8% après 18,6% en 2022.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Niger



Sources : CNPE Niger ; Commission de l'UEMOA

2.6.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,2% en 2022 contre 3,8% en 2021. Cette évolution est imputable principalement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Alimentations et boissons non alcoolisées » (+7,4%), « Communication » (+0,9%), « Restauration et hôtellerie » (+0,9%), « Santé » (-3,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,6%) et « Loisirs et cultures » (+1,5%).

Au cours des trois (03) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation serait de 1,5% contre 5,1% en 2022. Pour toute l'année 2023, le taux d'inflation se situerait en dessous de 3%.

2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, l'exécution des finances publiques a été marquée par une détérioration des principaux soldes, sous l'effet combiné d'une hausse des dépenses et d'une baisse des recettes.

Les recettes totales et dons ont baissé de 6,2% pour représenter 14,9% du PIB en 2022, après 18,4% en 2021, du fait principalement de la baisse des dons. Les recettes fiscales ont augmenté de 8,9%, induisant un taux de pression fiscale de 9,5% contre 10,0% en 2021. La hausse des recettes fiscales s'explique, principalement, par les reformes visant la digitalisation des régies financières et l'extension de l'utilisation des systèmes électroniques certifiés de facturation de la TVA pour tous les contribuables assujettis. Quant aux recettes non fiscales, elles ont augmenté de 1,7% pour représenter 0,7% du PIB contre 0,8% en 2021. S'agissant des dons, ils ont baissé de 27,2% pour représenter 4,7% du PIB en 2022 contre 7,5% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets en 2022 ont progressé de 3,4% pour représenter 21,7% du PIB contre 24,3% du PIB en 2021. Cette évolution tient en particulier de l'augmentation des dépenses courantes de 8,4%, sous l'effet des hausses des dépenses de salaires de 1,1% et des charges d'intérêt sur la dette publique de 27,4% et des transferts et subventions de 9,5%. Quant aux dépenses en capital, elles ont

baissé de 3,7% du fait de la contraction de 7,1% des investissements financés sur ressources extérieures.

Au total, le déficit global dons compris est passé de 5,9% du PIB en 2021 à 6,8% en 2022. Le déficit global hors dons s'est affiché à 11,5% du PIB contre 13,4% du PIB en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 50,8% comme en 2021. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 49,2% pour représenter 83,8% des recettes totales contre 60,7% en 2021 et 76,5% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la hausse du service de la dette intérieure de 45,4% et de sa composante extérieure de 67,9%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 80,9% du total du service de la dette publique

En 2023, la situation des finances publiques se traduirait par une amélioration des principaux soldes du fait de l'amélioration du recouvrement des recettes et d'une maitrise des dépenses publiques.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 27,1% pour se situer à 17,0% du PIB contre 14,9% du PIB en 2022 en rapport avec la hausse des recettes fiscales de 31,9% atténuée par une baisse des recettes non fiscales de 9,9%. Le taux de pression fiscale augmenterait de 1,7 point de pourcentage du PIB par rapport à 2022 pour se situer à 11,2%.

Quant aux dons, ils augmenteraient de 23,0% pour représenter 5,2% du PIB contre 4,7% du PIB en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 16,4% pour représenter 22,7% du PIB. Cette évolution se justifierait, entre autres, par la hausse des dépenses courantes de 5,9% du fait, principalement, de l'augmentation de la masse salariale (+5,8%), des achats de biens et services (+19,9%) et des transferts et subventions (+8,4%). Par contre, les charges d'intérêts de la dette publique connaitraient une baisse de 3,6%. S'agissant des dépenses en capital, elles progresseraient de 22,4% contre une baisse de 3,7% en 2022.

Le déficit budgétaire global hors dons et le déficit budgétaire global en 2023 s'établiraient, respectivement, à 10,9% et 5,7% contre 11,5% et 6,8% en 2022.

L'encours de la dette publique intérieure et extérieure en 2023 est projeté à 54,9% contre 50,8% du PIB en 2022.

2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 1,4 milliard après un excèdent de 140,2 milliards en 2021. Cette baisse s'explique par l'évolution défavorable du compte courant et du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est amplifié de 10,1% pour se situer à 1 281,6 milliards en 2022 contre 1 164,0 milliards en 2021 en raison de l'aggravation du déficit des biens et services (+19,8%) ainsi que du revenu primaire (+12,5%) dont les effets sont atténués par l'évolution favorable du solde excédentaire du revenu secondaire (+47,5%). La dégradation du déficit commercial résulte de la l'augmentation des importations (+20,1%) beaucoup plus importante que la hausse des exportations (+16,6%). Les importations ont été tirées par les achats de produits alimentaires

(+35,1%), de produits pétroliers (+41,9%) et des autres biens de consommation courantes (+14,3%). Les exportations ont été soutenues par les composantes pétrole (+71,8%) et or (+27,7%) dont les hausses ont été atténuées par la baisse des exportations d'uranium de (-11,0%). Au total, le déficit courant en 2022 est ressorti à 13,4% contre 14,1% en 2021.

Le compte de capital est ressorti excédentaire de 494,5 milliards, en hausse de 5,2 milliards. Le solde du compte financier a baissé de 4,5% pour se situer 787,1 milliards en lien avec la baisse des investissements de portefeuille qui a été atténuée par une augmentation des autres investissements et des investissements directs.

2.6.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets ont baissé de 1,4 milliards par rapport à 2021, en s'établissant à 699,4 milliards en fin 2022 contre 700,9 milliards en 2021.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 231,6 milliards ou 17,1%, pour ressortir à 1.583,2 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui était de 145,8 milliards en décembre 2021, a augmenté de 79,7 milliards pour s'établir à 225,5 milliards. Les créances sur l'économie se sont accrues de 12,6%, pour atteindre 1.357,7 milliards à fin décembre 2022.

Comparée à décembre 2021, la masse monétaire a enregistré une hausse de 11,9% contre 9,7% en ressortant à 1.862,1 milliards à fin décembre 2022.

Pour 2023, la masse monétaire projetée sera de 2227,7 milliards soit une hausse de 19,6%.

2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022, se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -6,8% contre -5,9% en 2021. Il serait de -5,7% en 2023 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen est** ressorti à 4,2% contre 3,8% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB s'est situé à** 50,8% du PIB comme en 2021. Il se situerait à 54,9% en 2023 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 38,7% contre 41,6% en 2021. Le ratio s'afficherait à 31,0% en 2023 ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 9,5%, après 10,0% en 2021. Il s'établirait à 11,2% en 2023.

2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance de l'économie a atteint 11,9% en 2022 contre 1,4% en 2021. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,2% après 3,8% en 2021. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est détérioré pour s'établir à 6,8% du PIB.

Afin de parvenir à une consolidation budgétaire à moyen terme, les Autorités du Niger sont invitées à :

- Poursuivre les actions visant le renforcement de la situation sécuritaire ;
- Renforcer les actions de recouvrement de recettes budgétaires à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et la maîtrise des exonérations ainsi que la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 ;
- Renforcer la gestion saine et prudente de la dette publique afin d'en assurer la viabilité.
- Poursuivre la mise en œuvre du nouvel accord triennal 2021-2024 au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le FMI le 08 décembre 2021.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	**Réal**	
Solde global/PIB	-3,6	-5,3	-5,9	-6,6	-6,8	-5,7
Taux d'inflation	-2,5	2,9	3,8	≥3,0	4,2	3,0
Encours de la dette publique/PIB	39,4	45,0	50,8	51,2	50,8	54,9
Masse salariale/Recettes fiscales	36,0	39,2	41,6	34,4	38,7	31,0
Taux de pression fiscale	10,4	9,6	10,0	11,0	9,5	11,2
Taux de croissance du PIB	5,9	3,6	1,4	7,0	11,9	7,8

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE du Niger Prév : Prévisions juin 2022 ; réal : réalisations)

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2022, l'activité économique a affiché une hausse de 4,2% contre 6,5% en 2021, en lien notamment, avec la bonne tenue du secteur tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 9,7% contre 2,2% en 2021. En 2023, il est prévu un taux de croissance économique de 8,8%.

L'exécution des finances publiques en 2022 s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire par rapport à son niveau de 2021. Il est ressorti à 6,1% du PIB à fin 2022 contre un déficit de 6,3% en 2021.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est situé à 14,7% du PIB en 2022 contre 13,3% en 2021. Il est projeté à 11,8% du PIB en 2023.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 21,6%, pour se situer à 8.966,0 milliards à fin décembre 2022.

2.7.1 PRODUCTION

En 2022, l'activité économique a affiché une hausse de 4,2% contre 6,5% en 2021 (cf. graphique 8), en lien notamment, avec la bonne tenue de l'activité économique dans le secteur tertiaire, le secteur primaire s'étant contracté et le secteur secondaire ayant fortement ralenti.

Le secteur primaire a baissé de 1,4%, en liaison avec le repli de la pêche (-4,9%) et de la production agricole (-3,4%). La baisse de l'activité de la pêche s'explique par un repli de ses composantes artisanale (-6,0%) et industrielle (-3,1%). La baisse de la production agricole est globalement expliquée par la chute des productions d'arachide (-10,5%) et de Niébé (-36,4%), atténuée par la hausse de la production céréalière (+5,3). L'élevage, pour sa part, s'est accru de 5,0%, sous l'effet notamment de la hausse des abattages contrôlés de caprins (+18,1%) sur la période.

L'activité du secteur secondaire a été en hausse de 1,1% en 2022 contre une progression de 7,8% en 2021. Cette évolution s'explique par les hausses de production dans les industries agro-alimentaires (+1,0% contre +5,6% en 2021), la construction (+2,2% contre +8,1% en 2021) et l'activité de raffinage (+1,6% en 2022 contre 8,7% en 2021). Toutefois, les activités extractives ont connu une baisse de 4,9% du fait de la chute de la production de l'or et de phosphate.

L'activité du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 6,6% soutenue notamment, par la reprise des services d'informations et de communication (+11,1%), du commerce (+6,2%), du transport (+8,0%), de l'hébergement et de la restauration (+26,5%), des activités financières et d'assurance (+10,4%) et des activités immobilières (+4,5%). Les activités de transport ont augmenté sous l'effet de la progression des activités portuaires et auxiliaires. L'activité immobilière reflète la poursuite des programmes en cours d'exécution, notamment, à la périphérie de Dakar, en l'occurrence dans les zones urbaines de Diamniadio et du Lac Rose.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de -0,2 point, 0,3 point et de 4,1 points.

Au titre de la demande finale en 2022, la consommation finale s'est confortée de 5,1% contre 4,8% l'année précédente, tirée par ses deux composantes. La consommation publique a progressé de 9,9% et la consommation privée de 4,1%. La formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté de 8,2% en 2022 contre 16,5% en 2021, impulsée par sa partie privée (+8,5%) et la composante publique (7,0%).

Les importations et les exportations de biens et services ont progressé, respectivement, de 24,5% et 8,1% en 2022. Les importations sont soutenues par les produits pétroliers et les biens intermédiaires. Le relèvement des exportations est expliqué par les ventes de pétrole brut, de produits halieutiques, des produits arachidiers et de l'or.

En 2022, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 4,2 points, 9,9 points et -9,9 points.

Le taux d'investissement global en 2022 s'est établi à 35,9% contre 34,0% en 2021. Sur la même période, le taux d'épargne intérieure brute est passé de 18,7% à 17,5%.

En **2023**, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 8,8% contre 4,2% en 2022. Cette croissance serait tirée par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Au niveau du secteur primaire, l'activité est attendue en hausse de 5,5% en 2023 contre -1,4% en 2022, tirée par tous les sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Le secteur secondaire retrouverait son dynamisme, avec un taux de croissance projeté à 16,4% en 2023, en liaison principalement avec la performance du sous-secteur des industries extractives (+116,1%). Cette dernière serait essentiellement liée à l'intégration des productions de pétrole et gaz attendues respectivement à 10 millions de barils et 7 Tbtu.

Le secteur tertiaire poursuivrait sa trajectoire de croissance. Sa valeur ajoutée progresserait de 6,8% en 2023, soutenue par la bonne orientation des activités dans le commerce, les services d'hébergement et de restauration ainsi que le transport à la faveur du début de l'exploitation du Train express régional (TER).

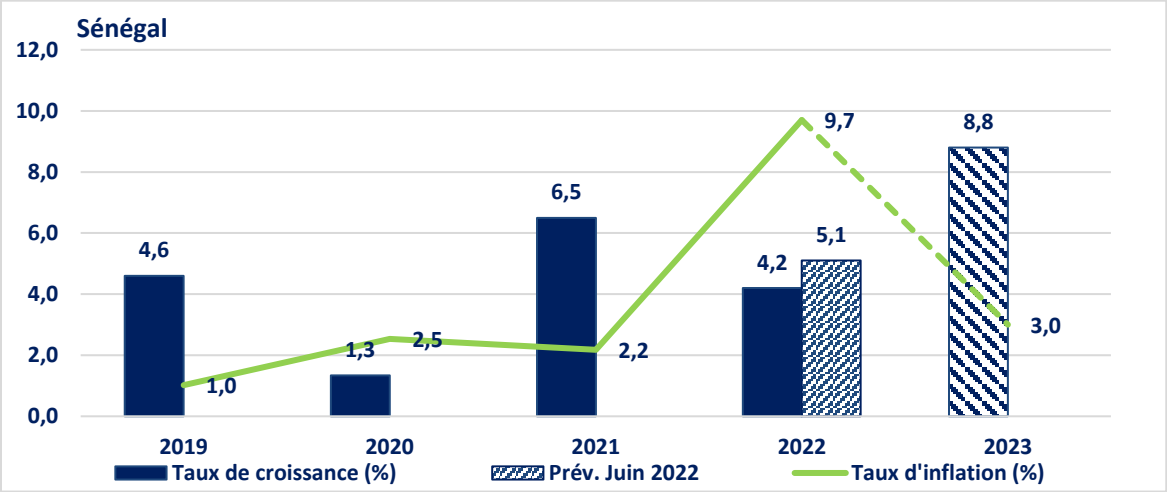
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 0,8 point, 3,7 points et de 4,3 points.

Du côté de la demande finale, en 2023, la consommation finale se conforterait de 9,7%, après 3,5% en 2022, en lien avec la forte croissance économique attendue. La formation brute de capital fixe (FBCF) se consoliderait avec une croissance de 11,9%. Du côté de la demande extérieure, les importations et les exportations de biens et services connaitraient respectivement des hausses de 10,2% et 15,5%, en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz mais ainsi que la dynamique de production des autres produits.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 8,0 points, 2,7 points et -2,0 points.

Le taux d'investissement global en 2023 s'établirait à 37,6%, après 35,9% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute serait de 17,6%, après 17,5% en 2022.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Sénégal



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

2.7.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en **2022** est ressorti à 9,7% contre 2,2% en 2021. Cette hausse des prix à la consommation s'explique principalement par le renchérissement des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+15,1%). Ceux des « Loisirs et culture » (+8,7%), « Restaurants et Hôtels » (+6,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+4,3%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,1%), « Articles » d'habillement et chaussures » (+3,7%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,5%) ont également augmenté au-delà de 3%. En revanche, les prix des « Communications » (-1,8%) ont connu une baisse.

Sur les trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation moyen s'est situé à 9,8% contre 6,1% à la même période de l'année dernière. Pour toute l'année 2023, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3%.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En **2022**, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire par rapport à son niveau de 2021.

Les recettes totales et dons ont progressé de 18,7%, pour représenter 20,5% du PIB contre 19,5% en 2021, tirés exclusivement par les recettes fiscales qui se sont inscrites en hausse de 20,9%, le taux de pression fiscale ressortant à 18,2% contre 17,0% en 2021. Les recettes non fiscales ont reculé de 39,7%, après un niveau important en 2021, et représenteraient 0,9% du PIB contre 1,7% en 2021. Les dons ont augmenté

de 11,7% pour représenter 0,8% du PIB, en lien avec l'augmentation des dons budgétaires et des dons en capital.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 16,4% pour représenter 26,6% du PIB contre 25,8% en 2021. Cette évolution est en rapport notamment, avec la hausse des dépenses courantes (+30,3%), sous l'action des transferts et subventions (+84,7%), des intérêts sur la dette publique (+25,3%) et de la rémunération des salariés (+24,5%). Les dépenses en capital ont progressé de 9,2%, portées notamment, par la composante financée sur ressources internes en hausse de 27,3%.

Au total, le déficit budgétaire, dons compris est ressorti à 6,1% du PIB à fin 2022 contre 6,3% en 2021. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il a représenté 6,9% du PIB contre 7,2% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 68,2% contre 67,4% en 2021, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a augmenté de 21,5% pour représenter 38,2% des recettes totales contre 37,5% en 2021 et 42,7% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la hausse du service de la dette intérieure de 57,2% et sa composante extérieure qui a progressé de 5,1%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 40,7% du total du service de la dette publique.

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en relation avec une hausse des recettes budgétaires et une maitrise des dépenses courantes.

En effet, les recettes totales et dons augmenteraient de 10,8% pour représenter 20,0% du PIB contre 18,7% en 2022. Les recettes fiscales seraient en hausse de 11,2% pour ressortir à 17,8% du PIB contre 18,2%. Cette progression serait en lien avec les retombées de la mise en œuvre de la Stratégie de recouvrements des recettes à moyen terme (SRMT) engagée depuis 2022. Celle-ci vise l'élargissement conséquent de l'assiette fiscale, le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction significative des dépenses fiscales. Les recettes non fiscales se stabiliseraient à 0,8% du PIB contre 0,9% en 2022. S'agissant des dons, ils progresseraient de 91,2% pour s'établir à 1,4% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 8,2% pour représenter 25,4% du PIB. Ils seraient tirés, principalement, par les dépenses en capital qui seraient en augmentation de 3,4% en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les dépenses courantes enregistreraient une baisse de 26,6%, en liaison avec une contraction de la masse salariale (-5,6%) et des intérêts de la dette publique (-7,4%).

Au total, le solde budgétaire global s'établirait à -5,3% contre 6,1% en 2022. Le solde global hors dons ressortirait à -6,8% du PIB après -6,9% du PIB.

A fin décembre 2023, le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal se situerait à 62,7% contre 68,2% en 2022.

2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, les transactions extérieures se sont soldées par un déficit global de 62,2 milliards, contre un excédent de 144,6 milliards en 2021, sous l'effet de l'augmentation du déficit courant.

Le déficit courant s'est aggravé de 743,0 milliards pour ressortir à 2.588,0 milliards en 2022, contre un niveau de 1.845,0 milliards en 2021, du fait principalement d'une augmentation du déficit des biens et services (+27,5%). La balance commerciale s'est creusée (+44,6%) en lien avec l'augmentation des importations (+26,6%), tirées par l'ensemble des composantes, notamment le pétrole (+57,9%) et les produits alimentaires (+40,1%). Les exportations se sont accrues de 16,7%, soutenues par les ventes de produits pétroliers (+54,2%), de l'or (+13,3%) et des produits halieutiques (+12,5%). et d'acide phosphorique (+48,6%). Le solde positif des revenus secondaires a enregistré une hausse de 7,0%, sous l'effet de la progression des aides budgétaires. Le déficit courant a représenté 15,3% du PIB en 2022 contre 12,0% en 2021.

Le solde du compte de capital s'est amélioré de 102,9 milliards. Quant au compte financier, il a enregistré un excédent de 2.300,6 milliards contre 1.860,9 milliards en 2021, en liaison, notamment, avec une hausse des flux nets entrants au titre des investissements directs et des autres investissements.

Pour 2023, le solde global de la balance des paiements est projeté à -48,7 milliards, en amélioration de 13,5 milliards par rapport à 2022.

2.7.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets ont connu une baisse de 62,2 milliards en rythme annuel, pour s'établir à 1.960,3 milliards à fin décembre 2022. Par rapport à fin décembre 2021, les créances intérieures ont progressé de 1.980,3 milliards ou 28,4%, pour ressortir à 8.948,2 milliards.

Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC ont enregistré une hausse de 955,6 milliards, pour s'élever à 2.811,7 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie a augmenté de 20,0%, pour s'établir à 6.136,4 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 21,6%, pour se situer à 8.966,0 milliards à fin décembre 2022, porté par l'accroissement des actifs intérieurs.

2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

- Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent comme suit :
- Le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2022 est ressorti à -6,1% contre -6,3% l'année précédente. Il est projeté à -5,3% en 2023 ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 9,7% contre 2,2% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;

- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 68,2% contre 67,4% en 2021. Il serait de 62,7% en 2023 ;
- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 35,2% contre 34,1% un an plus tôt. Il est attendu à 29,9% en 2023 ;
- Le **taux de pression fiscale** est ressorti à 18,2% contre 17,0% en 2021. Il se situerait à 17,8% en 2023.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2022, l'activité économique a affiché une hausse de 4,2% après 6,5% en 2021, dans un contexte de hausse des prix. En 2023, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 8,8% contre 4,2% en 2022, soutenu notamment par le dynamisme du secteur secondaire qui tirerait profit de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Pour conforter les acquis, les Autorités du Sénégal sont invitées à prendre les mesures visant à poursuivre :

- l'atténuation des effets de la hausse des prix à la consommation afin de préserver le pouvoir d'achat des populations vulnérables ;
- les investissements nécessaires afin de réaliser les prévisions de production de pétrole et de gaz ;
- la bonne mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des recettes à moyen terme (SRMT), à travers notamment l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de l'efficience des régies de recettes la réduction des dépenses fiscales et d'une manière générale, la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique afin de préserver sa viabilité à moyen terme ; et
- la mise en œuvre du programme économique appuyé par le Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) et la Facilité Elargie de Crédit (FEC), combiné à la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2019	2020	2021	2022		2023*
				Prév	**Réal**	
Solde global/PIB	-3,9	-6,4	-6,3	-6,2	-6,1	-5,3
Taux d'inflation	1,0	2,5	2,2	≥3,0	9,7	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	57,1	63,2	67,4	64,6	68,2	62,7
Masse salariale/Recettes fiscales	30,4	34,0	34,1	32,8	35,2	29,9
Taux de pression fiscale	17,6	16,8	17,0	18,0	18,2	17,8
Taux de croissance du PIB	**4,6**	**1,3**	**6,5**	**5,1**	**4,2**	**8,8**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal. (Prév : Prévisions juin 2022 ; Réal : réalisations)

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2022, le taux de croissance économique s'est situé à 5,8% contre 6,0% en 2021, soutenu par l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 7,6% contre 4,5% en 2021. Pour 2023, il est prévu un taux de croissance de 6,6%.

L'exécution des finances publiques a été caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2021 pour s'établir à 8,3% du PIB. Pour 2023, le déficit est attendu à 6,6%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant de la balance des paiements s'est aggravé pour atteindre 2,5% du PIB en 2022 contre 2,2% en 2021. Pour 2023, ce déficit se réduirait à 1,2% du PIB.

La masse monétaire s'est consolidée de 15,4%, pour s'établir à 2.607,8 milliards à fin décembre 2022.

2.8.1 PRODUCTION

En 2022, au niveau de l'offre, le taux de croissance du PIB réel s'est affiché à 5,8% contre 6,0% en 2021, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités (cf. graphique 9).

Le secteur primaire a progressé de 5,0%, après 3,4% en 2021 tiré par toutes ses branches notamment, l'agriculture (+5,1) qui bénéficie du soutien du Gouvernement à travers le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA) et le programme d'aménagement des Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP). La valeur ajoutée des branches « élevage et chasse » et « sylviculture et exploitation des forêts » ont augmenté, respectivement, de 6,0% et 2,5%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a crû de 7,3% en 2022, après 5,5% en 2021, profitant de la croissance de toutes les branches, notamment, la fabrication de produits alimentaires (+8,5%), la production d'énergie (+5,5%), les activités extractives (+9,3%) et les activités de BTP (+9,2%). Le dynamisme au niveau des activités de BTP s'explique par la poursuite de la construction des infrastructures routières particulièrement la réhabilitation des routes Lomé-Kpalimé, Lomé-Frontière Bénin et Sokodé-Bassar et la poursuite de l'exécution des grands travaux d'infrastructures agricoles et de construction de pistes rurales.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a augmenté de 5,6% contre 7,0% en 2021, en lien principalement avec la hausse des activités de commerce (+9,7%), de transports (+5,7%), des services financiers (+7,5%), de communication (3,0%), des activités immobilières (+2,2%) et des services publics non marchands (+7,0%). Les transports profitent du dynamisme des secteurs primaire et secondaire d'une part, et d'autre part, de la poursuite de l'élargissement du réseau routier et la mise en service du port sec de la Plateforme internationale d'Adétikopé (PIA).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 1,0 point, 1,5 point et 3,3 points.

Au niveau de la demande, le taux de croissance en 2022 a été principalement porté par le dynamisme des investissements. En effet, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a progressé de 27,0%, après la baisse de 0,2% enregistrée en 2021, sous

l'effet de la forte hausse de la FBCF publique (+57,3%), celle du privé ayant été de 5,4%. Quant à la consommation finale, elle s'est accrue de 2,1% contre 8,3% un an plus tôt, portée par l'augmentation de 7,6% de la composante publique et de 1,2% de celle privée.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont augmenté de 5,1% et les exportations ont reculé de 1,1%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 ont été respectivement de 1,8 point, 6,0 points et -2,0 points.

En 2022, le taux d'investissement global s'est situé à 23,5%, après 19,9% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 23,1% contre 17,4% en 2021.

Pour l'année 2023, la dynamique de croissance de l'économie se poursuivrait avec un taux de 6,6%, après 5,8% en 2021. Cette évolution serait portée par l'ensemble des secteurs d'activité.

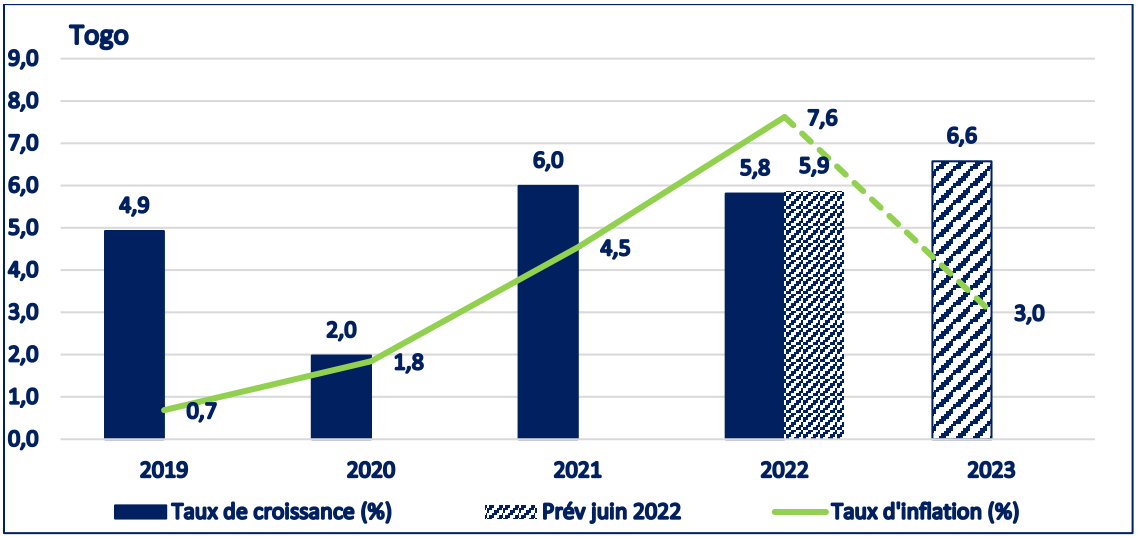
La valeur ajoutée du secteur primaire en 2023 augmenterait de 5,6%, après 5,0% un an plus tôt. Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée serait en hausse de 6,9% contre 7,3% en 2022. La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 6,8%, après la hausse de 5,6% enregistrée en 2022.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel seraient, respectivement, de 1,2 point, 1,4 point et 4,0 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation et les investissements. La consommation finale augmenterait de 7,6%, sous l'effet de la hausse de 7,7% de la consommation privée et de 6,9% de celle publique. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) s'accroitrait de 2,7%, soutenue par sa composante privée, (+9,4%), la FBCF publique étant projetée en recul de 3,6%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 6,3 points, 0,7 point et -0,4 point.

Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Togo



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

2.8.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 s'est affiché à 7,6% contre 4,5% en 2021. Cette augmentation s'explique, essentiellement, par la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+11,2%), « Transports » (+12,7), « Logement, eau, électricité et chaussures » (+8,3%), « Loisirs et culture » (+8,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (+5,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,8%). Elle a été atténuée par la baisse des prix au niveau des fonctions « Enseignement » (-1,0%) et « Communication » (-0,2%).

Sur les trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation annuelle moyen se situerait à 6,3% contre 8,2% au cours de la même période de 2022. Pour toute l'année, le taux d'inflation pourrait se situer au -dessus de 3%.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une détérioration des soldes budgétaires, en relation avec une augmentation des dépenses totales plus importante que celle des recettes.

Les recettes totales et dons en 2022 ont augmenté de 13,1% pour représenter 17,6% du PIB, après 17,1% en 2021, sous l'effet principalement de la hausse de 8,9% des recettes fiscales et de 51,7% des dons. Le taux de pression fiscale est ressorti à 13,9% en 2022 contre 14,0% en 2021. La forte augmentation des dons s'explique par l'accroissement des dons-projets. Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 3,9%, après la baisse de 17,0% enregistrée en 2021 pour ressortir à 1,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une hausse de 30,8% en 2022 contre une baisse de 0,1% en 2021, pour représenter 26,0% du PIB, après 21,8% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la hausse de 30,0% des dépenses d'investissement et de 31,3% des dépenses courantes. Les investissements ont été impulsés par l'intensification de la mise en œuvre des projets d'infrastructures contenus dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025. L'augmentation des dépenses courantes est due à la hausse de 25,1% des intérêts sur la dette publique et de 41,2% des transferts et subventions destinés à contenir les effets négatifs de l'augmentation des prix.

Au total, le déficit budgétaire global dons compris en 2022 a été de 8,3% du PIB contre 4,7% en 2022, soit une augmentation de 3,6 points de pourcentage. Le déficit budgétaire global hors dons s'est établi à 10,8% en 2022 contre 6,5% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 65,8% contre 63,0% en 2021, soit une progression de 2,8 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 a augmenté de 10,6% pour représenter 73,5% des recettes totales contre 72,1% en 2021 et 80,0% des recettes fiscales. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la hausse du service de la dette extérieure de 23,1% et de sa composante intérieure qui a progressé de 8,9%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 86,3% du total du service de la dette publique.

Pour 2023, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires en rapport avec la maitrise des dépenses totales.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 16,2% pour ressortir à 18,7% du PIB, sous l'effet combiné de la progression des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales seraient en hausse de 6,4% pour représenter 13,5% du PIB. Les dons augmenteraient de 68,5% passant de 127,4 milliards en 2022 à 214,7 milliards en 2023 soit 3,9% du PIB. Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 20,5% pour atteindre 75,5 milliards en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroitraient de 6,8% en 2023 pour représenter 25,3% du PIB contre 26,0% un an plus tôt, sous l'impulsion des dépenses en capital en hausse de 20,9%. Quant aux dépenses courantes, elles seraient en baisse de 1,2%, en relation avec la réduction des subventions. Toutefois, la masse salariale et la charge d'intérêt sur la dette publique seraient en hausse respectivement de 18,3% et 7,8%.

Le solde budgétaire global, dons compris en 2023 ressortirait à -6,6% contre -8,3% en 2022. Le solde budgétaire global hors dons se situerait à -10,5% contre -10,8% en 2022.

Le taux d'endettement en 2023 se réduirait de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 65,2%.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2022, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 19,0 milliards contre un excédent de 124,1 milliards en 2021, en lien avec une dégradation du compte courant et du compte financier.

Le solde des transactions courantes a été déficitaire de 125,6 milliards, en aggravation de 22,0 milliards par rapport à 2021. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation du déficit des services. La hausse des importations de biens (+13,3%) a été compensée par la progression des exportations (+24,9%) permettant de dégager un excédent de la balance des biens. Les importations sont tirées par l'ensemble des composantes et les exportations sont soutenues par les ventes de phosphate et de coton. Le déficit courant est passé de 2,2% du PIB en 2021 à 2,5% en 2022.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré de 95,3 milliards pour ressortir à 360,8 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. L'orientation défavorable du compte financier est liée au repli des investissements directs et des autres investissements dont l'effet a été atténué par l'amélioration au niveau des investissements de portefeuille.

En 2023, l'excédent global se situerait à 201,2 milliards sous l'effet notamment de **l'amélioration du compte courant et du compte financier.**

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de 15,4%, pour s'établir à 2.607,8 milliards à fin décembre 2022, en liaison avec la hausse des créances intérieures.

Les actifs extérieurs nets se sont repliés de 19,0 milliards par rapport à décembre 2021, pour s'établir à 1.077,6 milliards en décembre 2022. L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.847,8 milliards, en hausse de 415,6 milliards ou 29,0%. Les

créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui étaient de 7,2 milliards à fin décembre 2021, ont augmenté de 177,1 milliards, pour ressortir à 184,3 milliards à fin décembre 2022. Pour leur part, les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 238,5 milliards ou 16,7%, et se sont situées à 1.663,5 milliards.

2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** est ressorti à -8,3% contre -4,7% en 2021. Il est projeté à -6,6% en 2023 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 7,6% contre 4,5% en 2021. Pour 2023, le taux d'inflation serait au-dessus de 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 65,8% contre 63,0% en 2021. Le ratio serait de 65,2% en 2023 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 36,2% contre 38,9% en 2021. Il serait de 39,5% en 2023 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 13,9% contre 14,0% en 2021. Il serait de 13,7% en 2023.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance du PIB réel en 2022 a été de 5,8% contre 6,0% en 2021. Au niveau des finances publiques, les soldes budgétaires se sont détériorés.

En vue de maintenir la dynamique de croissance, les Autorités du Togo sont invitées à prendre les mesures visant :

- la poursuite des actions visant à limiter les effets de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages ;
- le renforcement des mesures de lutte contre le changement climatique en vue de garantir une agriculture résiliente et économiquement durable ;
- l'intensification de la digitalisation des administrations fiscales et douanières et l'amélioration de la qualité de la dépense publique et d'une manière générale, assurer la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique ; et
- la poursuite des négociations avec le FMI en vue de parvenir à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC).

Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo

En %	2019	2020	2021	2022		2023
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-0,9	-7,2	-4,7	-5,0	-8,3	-6,6
Taux d'inflation	0,7	1,8	4,5	≤ 3	7,6	≥3
Encours de la dette publique/PIB	53,6	60,1	63,0	59,7	65,8	65,2
Masse salariale/Recettes fiscales	38,9	44,2	38,9	38,8	36,2	39,5
Taux de pression fiscale	13,5	12,5	14,0	13,3	13,9	13,7
Taux de croissance du PIB	4,9	2,0	6,0	5,9	5,8	6,6

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo. (Prév : Prévisions juin 2022 ; Réal : Réalisations)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2022, la croissance économique de l'Union s'est située à 5,9% contre 6,1% en 2021. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de hausse des prix avec un taux d'inflation de 7,4% contre 3,6% en 2021. Pour 2023, le taux de croissance de l'Union se situerait à 7,0%.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2022 s'est traduite par une aggravation du déficit budgétaire global, dons compris. Il a atteint 6,7% du PIB contre 5,4% en 2021, en liaison, principalement, avec la persistance des effets des différentes crises sur les finances publiques de l'ensemble des Etats membres. En 2023, le déficit budgétaire global se situerait à 5,4% du PIB.

Le déficit courant rapporté au PIB, s'est établi à 7,8%, en hausse de 1,9 point par rapport à l'année 2021. Les flux de capitaux mobilisés au titre du compte financier, en net repli, n'ont pas permis de couvrir le besoin de financement qui en résulte.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2022 est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 11,3% contre 16,3% en 2021, consécutif à la hausse des créances intérieures, atténué par la dégradation des actifs extérieurs nets.

3.1. PRODUCTION

En 2022, le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 5,9%, après 6,1% en 2021 (cf. graphique 10). Cette croissance s'explique par un regain d'activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu un accroissement de 7,0% contre 0,1% en 2021, en raison, principalement, de la hausse de la production vivrière. La production de rente, quant à elle, a connu une baisse avec notamment, les contreperformances enregistrées au niveau de la production de coton au Burkina Faso et au Mali. Cette situation est induite par l'envahissement des exploitations agricoles par les jassides du cotonnier. L'évolution favorable de l'agriculture vivrière dans la plupart des Etats membres est la résultante des bonnes conditions climatiques et des effets des appuis apportés aux producteurs à travers notamment, la mise à disposition des intrants. Le secteur continue de bénéficier de la mise en œuvre des plans nationaux d'investissement agricole dans les Etats membres.

Le taux de croissance du secteur secondaire est passé de 5,4% en 2021 à 7,2% en 2022. Cette évolution a été portée, notamment, par le dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP, en raison de l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publics et des travaux relatifs aux grands chantiers en cours, notamment, le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline Niger-Bénin.

Le secteur tertiaire a progressé de 5,7% contre 8,3% en 2021. Ce secteur a profité de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Cette évolution s'explique par le dynamisme retrouvé dans les sous-secteurs.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 ont été, respectivement, de 1,6 point, 1,1 point et 3,2 points.

Par Etat, le taux de croissance en 2022 s'est présenté comme suit : Bénin (6,3%), Burkina Faso (3,0%), Côte d'Ivoire (6,7%), Guinée-Bissau (4,2%), Mali (3,7%), Niger (11,9%), Sénégal (4,2%) et Togo (5,8%).

Pour 2023, il est projeté un taux de croissance de 7,0%, après 5,9%en 2022. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs.

L'activité du secteur primaire progresserait de 3,5% sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 10,6% porté, notamment, par l'essor des BTP, en raison de la poursuite de l'exécution des grands chantiers et de la hausse de l'offre d'énergie. L'industrie extractive connaitrait également une bonne tenue.

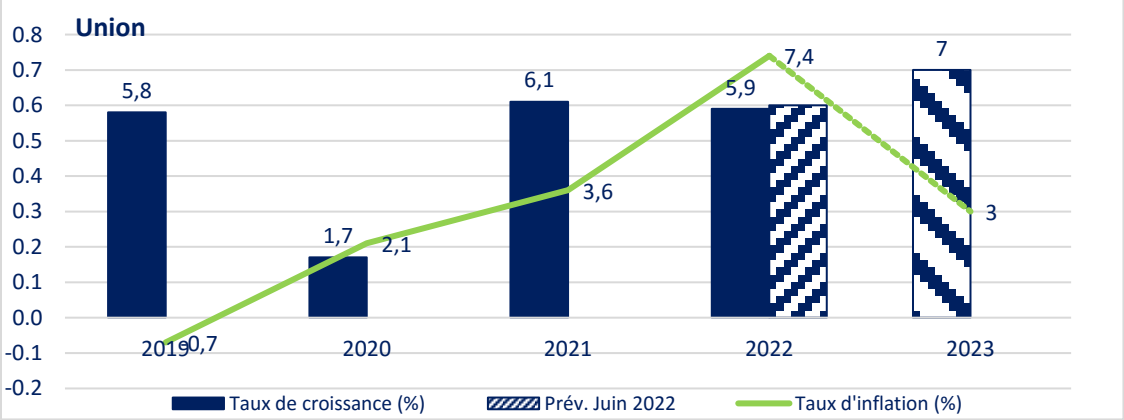
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 7,0% en liaison avec la poursuite du dynamisme retrouvé en 2022 dans ses sous-secteurs.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 0,8 point, 2,2 points et 4,0 points.

Par pays, le taux de croissance en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (6,5%), Burkina Faso (5,8%), Côte d'Ivoire (7,2%), Guinée-Bissau (4,9%), Mali (5,1%), Niger (7,8%), Sénégal (8,8%) et Togo (6,6%).

Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par l'impact de la poursuite de la guerre en Ukraine à travers notamment la hausse des prix de certains produits de première nécessité. Les autres risques qui pèsent sur ces perspectives concernent, entre autres, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, les incertitudes liées à la sortie définitive de la crise sanitaire ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de l'Union



Sources : CNPE des Etats, Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 7,4% en 2022 contre 3,6% en 2021. Cette évolution est liée à la hausse des prix de toutes les fonctions dont « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+12,5%), « Transport » (+5,6%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+5,4%) et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,8%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+1,4%), Burkina Faso (+14,1%), Côte d'Ivoire (+5,2%), Guinée-Bissau (+7,9%), Mali (+9,7%), Niger (+4,2%), Sénégal (+9,7%) et Togo (+7,6%).

Il est attendu en 2023 une baisse des tensions inflationnistes, sous l'effet de la hausse de la production de la nouvelle campagne agricole 2022/2023, des mesures ciblées prises par les Etats pour lutter contre la vie chère et de la détente projetée des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers.

Sur les trois (3) premiers mois de l'année 2023, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union a été de 5,8% contre 6,4% à la même période de 2022. Pour toute l'année 2023, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Encadré 2 : Réalisations de la BOAD en 2022 et perspectives 2023 pour soutenir l'activité économiques dans les Etats membres

Réalisations de 2022

Les engagements de la Banque au profit des économies de l'Union en 2022 s'élèvent à 547,5 milliards FCFA, dont : i) 499,3 milliards FCFA de prêts directs (prêts à long, moyen et court terme) ; ii) 30 milliards FCFA de lignes de refinancement ; iii) 15 milliards FCFA de garantie et iv) 3,2 milliards FCFA d'avances de fonds d'études aux Etats pour la préparation des projets.

Le secteur public (*public non marchand et public marchand*) a bénéficié de financements à hauteur de 402,5 milliards FCFA, soit 73,5% des concours de l'année. Ces financements favoriseront la réalisation de grands projets de développement orientés notamment vers l'amélioration de la sécurité alimentaire, le renforcement des infrastructures de transport et la digitalisation, la fourniture d'énergie électrique à partir de ressources renouvelables (solaire notamment) et l'offre de services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, etc.).

En ce qui concerne les entreprises privées, des prêts d'un montant de 145,1 milliards FCFA ont été consentis pour le soutien à la campagne agricole (cacao, arachide, etc.), l'installation d'unités de transformation (coton, brasserie, etc.) et l'appui aux PME de l'Union.

Les concours de l'année s'inscrivent en droite ligne des domaines prioritaires d'intervention du Plan DJOLIBA et se répartissent comme suit :

- infrastructures de transport et de digitalisation : 155,385 milliards FCFA, soit 28% ;
- agriculture et sécurité alimentaire : 155,2 milliards FCFA, soit 28% ;
- énergie et ressources naturelles : 115,91 milliards FCFA, soit 21% ;
- santé et éducation : 62,5 milliards FCFA, soit 12% ;
- immobilier : 10 milliards FCFA, soit 2% ;
- finance : 48,5 milliards FCFA, soit 9%.

Au titre des mandats d'arrangement, les diligences menées ont permis de mobiliser au cours de l'année 2022 des financements pour un montant cumulé de 152,374 milliards FCFA en faveur de l'Etat du Sénégal, de l'Etat de Côte d'Ivoire et de la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire (PETROCI).

Concernant l'assistance financière aux Etats membres et à des institutions régionales, l'institution a octroyé des subventions d'un montant total de 123,21 millions FCFA aux Etats membres et au Conseil des Collectivités Territoriales (CCT) de l'UEMOA. Ce soutien financier a permis notamment de contribuer à la prise en charge de dépenses liées à la participation des Etats membres à la 27ème Conférence des Parties des Nations unies sur le changement climatique (COP27) à Sharm el Sheikh en Egypte, au renforcement de capacités dans le domaine statistique et la préparation de Tables rondes.

Perspectives pour 2023

La BOAD renforcera ses interventions en faveur des économies de l'Union à travers le financement de projets de développement, notamment dans les secteurs des infrastructures de transport et de l'économie numérique, de l'énergie, de l'agriculture, de l'habitat, de l'éduction et de la santé.

Avec l'augmentation du capital approuvée par le Conseil des Ministres le 30 décembre 2022, il est prévu un relèvement du niveau d'activité à 676,4 milliards FCFA en 2023. En outre, il est proposé une baisse des taux client, en vue de permettre à la Banque de jouer pleinement son rôle dans un contexte de remontée des taux d'intérêt sur les marchés financiers et face aux défis actuels auxquels les économies de l'UEMOA font face (crise sécuritaire, COVID-19, conflit Russie-Ukraine, etc.

3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2022, les recettes totales et dons ont progressé de 10,0% pour représenter 17,3% du PIB contre 17,4% en 2021. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 12,6%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,8% en 2022 contre 13,6% en 2021. Toutefois, des efforts se poursuivent en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de lutte contre la fraude. Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (12,2%), Burkina Faso (16,3%), Côte d'Ivoire (12,9%), Guinée-Bissau (8,7%), Mali (14,0%), Niger (9,5%), Sénégal (18,2%) et Togo (13,9%).

Les recettes non fiscales ont baissé de 10% pour représenter 1,4% contre 1,8% du PIB en 2021, sous l'effet des baisses enregistrées au Bénin (-16,7%), au Burkina Faso (-8,7%), en Côte d'Ivoire (-3,0%), au Mali (-10,2%) et au Sénégal (-39,7%). Ces baisses ont été atténuées par les hausses notées en Guinée-Bissau (+61,1%), au Niger (+1,7%) et au Togo (+3,9%). Les dons ont baissé de 4,2% pour représenter 1,3% du PIB, après 1,5% en 2021.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 16,3% pour représenter 23,9% du PIB contre 22,8% en 2021. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes, en rapport avec les mesures de soutien aux ménages vulnérables pour contenir les effets de la hausse des prix, et les dépenses en capital.

La hausse de 13,0% des dépenses courantes est imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 9,6% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 18,2%. Par pays, les évolutions de la masse salariale enregistrées se présentent comme suit : Bénin (+6,9%), Burkina Faso (-0,6%), Côte d'Ivoire (+7,9%), Guinée-Bissau (+12,4%), Mali (+16,6%), Niger (+1,1%), Sénégal (+24,5%) et Togo (+1,5%). Les augmentations sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat.

Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (-18,7%), Burkina Faso (+18,8%), Côte d'Ivoire (+23,7%), Guinée-Bissau (+3,6%), Mali (+19,3%), Niger (+27,4%), Sénégal (+25,3%) et Togo (+25,1%).

Les dépenses en capital ont augmenté de 20,9% avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres. Les plus fortes hausses sont constatées en Côte d'Ivoire (+44,6%), au Burkina Faso (30,3%), au Togo (+30,0%) et au Bénin (+19,0%). Au Mali les dépenses en capital ont baissé de 7,6%.

En 2022, la situation des finances publiques a été caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global, dons compris. Il a représenté 6,7% du PIB contre 5,4% en 2021. Le déficit global hors dons est ressorti à 8,0% du PIB contre 6,9% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'est établi à 57,6% contre 54,4% en 2021, soit une progression de 3,3 points de pourcentage. Le service de la dette publique s'est établi à environ 8 133,8 milliards, soit une hausse de 17,4% par rapport à 2021. Le service de la dette extérieure a progressé de 27,2% tandis que celui de la dette intérieure a augmenté de 12,6%. Le service de la dette publique a représenté 46,4% des recettes

totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 64,3% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans tous les Etats membres, à l'exception du Sénégal. En outre, le service de la dette publique a représenté plus de 50% des recettes totales dans quatre (4) Etats membres (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger et Togo). En 2022, tous les Etats membres ont consacré plus du tiers (1/3) de leurs recettes fiscales au service de la dette publique.

En 2023, le déficit budgétaire global représenterait 5,4% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 6,9% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2022 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 14,1% pour représenter 17,9% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 14,7%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,4% contre 13,8% en 2022. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. Par pays, le taux de pression fiscale en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (12,8%), Burkina Faso (15,4%), Côte d'Ivoire (13,9%), Guinée-Bissau (9,1%), Mali (15,1%), Niger (11,2%), Sénégal (17,8%) et Togo (13,7%). Les recettes non fiscales seraient en hausse de 2,9% pour représenter 1,3% du PIB. Les dons progresseraient de 31,6% pour représenter 1,5% du PIB avec la poursuite des appuis budgétaires.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,9% pour représenter 23,2 % du PIB en 2023. Les dépenses courantes baisseraient de 2,4% sous l'effet notamment, de la baisse des transferts et subventions. La charge de la dette publique et la masse salariale connaitraient des hausses respectives de 6,3% et 9,6%. L'augmentation de 8,5% des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 55,7% en 2023 contre 57,6% en 2022.

Encadré 3 : Interventions sur les marchés de capitaux

Mobilisation sur le marché financier régional

Les ressources levées par les Etats membres de l'UEMOA sur le marché régional de la dette publique en 2022 se sont élevées à 8.326,7 milliards, soit une hausse de 1.058,7 milliards par rapport à fin décembre 2021. Cette augmentation s'explique par la progression des obligations du Trésor (+26,1%), atténuée par le recul des bons du Trésor (-14,6%). Les émissions nettes se sont établies à 4.338,0 milliards en 2022, contre 3.015,9 milliards un an plus tôt.

Sur le compartiment des bons du Trésor, les Etats membres ont mobilisé 1.755,8 milliards en 2022, soit 21,1% des ressources levées sur le marché financier régional, contre un montant de 2.055,9 milliards un an auparavant. Au niveau du compartiment des obligations, les Trésors publics ont levé 6.570,9 milliards en 2022, contre 5.212,1 milliards l'année précédente. En particulier, le montant total des Obligations de Relance (OdR) émises sur la période s'est élevé à 2.533,6 milliards, représentant 41,4% du total des émissions obligataires.

Les conditions de financement sur le marché de la dette publique se sont globalement détendues en 2022 par rapport à l'année précédente. En effet, le coût moyen des ressources levées par les Etats membres

s'est réduit pour la plupart des maturités, tant sur le compartiment des bons que celui des obligations du Trésor. Pour les bons de maturités de 6 mois et 12 mois, les taux moyens pondérés ont baissé de 0,47 point et 0,12 point respectivement. Au niveau des obligations, les taux de rendement se sont également réduits sur les maturités de 5 ans (-0,23 point), 10 ans (-0,25 point) et 15 ans (-0,17 point). Cette amélioration des conditions de financement est principalement imputable aux faibles taux de sortie sur les BSR et les OdR, à la faveur des dispositions prises par la Banque Centrale dans le cadre de leur structuration. Toutefois, les coûts associés aux émissions de bons et obligations du Trésor sur le marché financier régional ont connu une hausse, à la suite des relèvements successifs de 25 pdb des taux directeurs de la Banque Centrale en juin, septembre et décembre 2022.

En ligne avec l'évolution des émissions nettes, l'encours global des titres publics est estimé à 21.335,5 milliards à fin décembre 2022 ou 19,4% du PIB contre 16.997,5 milliards ou 17,0% du PIB en 2021. La structure de cet encours est dominée par les obligations du Trésor qui représentent 95,7% du total.

Mobilisation de ressources extérieures par les États membres de l'UEMOA

Au cours de l'année 2022, les pays de l'Union ont continué de bénéficier de l'appui des partenaires financiers extérieurs. Ils ont, entre autres, mobilisé des ressources auprès de la Banque Mondiale (1.752,9 milliards) et de l'Agence Française de Développement (405,0 milliards). Les pays de l'Union ont également bénéficié du soutien financier du FMI dans le cadre de leurs programmes économiques et financiers, appuyés par cette institution pour un montant total de 486,5 milliards FCFA. Sur ce total, le Bénin a obtenu 181,6 milliards au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Pour sa part, le Niger a bénéficié de concours financiers à hauteur de 65,5 milliards dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Les décaissements en faveur du Sénégal ont concerné la facilité de crédit de confirmation et l'accord de confirmation en cours pour un montant de 239,4 milliards. Les opérations entre les Etats membres de l'Union et le FMI se sont soldées, au cours de l'année 2022, par des entrées nettes de ressources de 328,82 milliards de FCFA (388,04 millions de DTS) contre 108,42 milliards de FCFA (134,68 millions de DTS) un an plus tôt.

Encadré 4 : Les grands projets en cours d'exécution dans l'Union.

Depuis le second semestre 2022, la Commission de l'UEMOA a initié une démarche pour lui permettre d'avoir une bonne connaissance des grands projets prioritaires en cours d'exécution dans les Etats membres de l'Union ainsi que le dispositif de planification, de gestion et de suivi des investissements publics. Les principaux objectifs de cette démarche sont de (i) renforcer le dialogue entre la Commission et les Etats, (ii) faciliter le plaidoyer de la Commission auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et (iii) examiner les accompagnements possibles de la Commission. La première phase de la mission, en 2022, a concerné la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. Les échanges ont porté sur le potentiel des pays, les projets déjà identifiés, le mode et le schéma de financement des projets, les productions attendues, l'impact sur la croissance, sur les finances publiques, le rôle des opérateurs économiques nationaux, le mode de gestion du projet, les infrastructures réalisées ou à construire, leur mode de gestion.

Les projets prioritaires identifiés dans ces Etats portent sur la production pétrolière et gazière, la maîtrise du potentiel minier, l'amélioration du transport urbain et le développement du transport aérien, et l'amélioration de la disponibilité électrique.

En Côte d'Ivoire, les échanges sur le secteur des mines et du pétrole ont porté principalement sur : i) le projet d'exploitation des gisements de pétrole et de gaz dénommé Baleine, du bloc CI-101 au large d'Assouindé, ii) le projet de développement intégré minier du grand ouest ; iii) le projet d'exploitation des minerais de fer du mont Klahoyo et du mont Tia (PAN AFRICAN MINERALS) et du mont Gao (TATA STEEL) ; iv) la construction du chemin de fer Man–San Pedro ; etc. Cependant, le secteur souffre de l'absence d'un cadastre minier et de l'avènement de l'orpaillage clandestin. Quant au secteur de l'énergie, la réalisation des projets devrait porter la production nationale à 4 663 MW en 2030. Il s'agit des projets ci-après : i) les centrales hydroélectriques de Sinrobo et Gribopoli ; ii) les centrales biomasses de Biovéa et ; iii) les centrales thermiques gaz de Azito IV et CIPREL V. Dans le futur, il est prévu le lancement de dix (10) centrales hydroélectriques, dix (10) centrales biomasse. Les projets du secteur des transports concernent la construction d'aéroports à l'intérieur du pays (Bouaké, San Pédro, Korogho, Séguéla, Kong, et Yamoussoukro) et l'extension de l'aéroport d'Abidjan avec pour objectif d'accueillir 5 millions de passagers par an, les travaux du second terminal portuaire à Abidjan et le métro d'Abidjan, avec un coût estimatif de 950 milliards FCFA dont la mise en service est prévue en 2025. Il est attendu du projet un trafic de 540 000 passagers par jour.

Avec les Autorités du Niger, les échanges sur le secteur minier, ont permis d'identifier neuf (09) projets dont le principal a trait à l'amélioration de la connaissance du potentiel minier du Niger. Au niveau de l'énergie, plus d'une trentaine de projets sont en cours. Les principaux sont : i) le projet du barrage de Kandadji; ii) la Centrale hybride de Salkadamna ; iii) le projet d'Accélération de l'Accès à l'Electricité au Niger (HASKE). Au niveau du secteur pétrolier, les six (06) principaux projets sont : i) le projet de création d'un Institut National du Pétrole et du Gaz ; ii) le projet de modernisation du cadastre pétrolier ; iii) le projet d'amélioration de la connaissance du potentiel pétrolier ; iv) le projet de construction du pipeline Niger-Benin ; v) le projet transsaharien gaz pipeline (TS GP) avec le Nigéria et l'Algérie et ; vi) le projet Grande Autorisation d'Exploitation Exclusive (GAEE).

Les principaux projets pétroliers et gaziers du Sénégal sont : i) le champ pétrolier de Sangomar ; ii) le champ gazier de Grand Tortue Ahmeyin (GTA) ; iii) les champs Teranga et ; iv) les champs Yakaar. Les principaux projets du secteur des infrastructures des transports terrestres portent sur : i) le Train Express Régional (TER) Dakar – AIBD ; ii) les BUS RAPID TRANSIT (BRT) (Bus sur voies réservées) Dakar-Guédiawaye ; iii) la liaison ferroviaire Dakar – Tambacounda ; iv) le projet de construction de dix-huit (18) ponts et ; v) le projet CAPP KARANGE. Quant au transport aérien, le principal défi est la mise en œuvre du plan stratégique « AIBD Hub Aérien et Touristique 2025 » qui ambitionne de faire du Sénégal le premier hub aérien sous régional.

Les résultats de cette démarche ont permis l'accompagnement de l'organisation de la Table Ronde du Niger en décembre 2022 et la formulation de plusieurs recommandations adressées à la Commission et aux Etats membres. La seconde phase débutera au cours du second semestre 2023.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA **en 2022** a été marquée par l'impact des tensions géopolitiques avec la guerre en Ukraine, les effets du relèvement des taux directeurs par les banques centrales pour contrôler les fortes pressions inflationnistes et la hausse du taux de change du dollar US. Dans ce contexte, le solde global de la balance des paiements de l'Union a enregistré une forte détérioration, après un excédent en 2021, en ligne avec l'aggravation du déficit du compte courant, couplée à une baisse des entrées de capitaux au titre du compte financier.

La détérioration des termes de l'échange et le raffermissement du dollar ont lourdement pesé sur les échanges extérieurs des pays de l'Union en 2022. Avec une forte demande intérieure dans les Etats membres, couverte en grande partie par l'offre extérieure, les importations de biens et services se sont accrues de manière soutenue au terme de l'année (+21,7%) face à une progression relativement modérée des exportations (+14,2%). Rapporté au PIB, le déficit courant s'est établi à 7,8%, en hausse de 1,9 point par rapport à l'année 2021. Les flux de capitaux mobilisés au titre du compte financier, en net repli, n'ont pas permis de couvrir le besoin de financement qui en résulte.

Selon ses composantes, le déficit courant s'est amplifié de 45,5% pour ressortir à 8.689,2 milliards en 2022, en raison principalement de l'aggravation des déficits de la balance de biens et services (+49,4%) ainsi que de celui du revenu primaire (+0,7%), dont les effets sont atténués par l'évolution favorable du solde excédentaire du revenu secondaire (+14,7%).

L'aggravation du déficit commercial (+2.476,3 milliards) est liée à la hausse des importations (+25,6%) plus forte que celle des exportations (+15,2%). La dynamique des importations s'explique essentiellement par l'alourdissement de la facture énergétique (+73,3%), couplée à un net regain de la demande de biens de consommation (+25,9%), dans un contexte de flambée des cours internationaux des produits pétroliers et alimentaires. La tendance a également été accentuée par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires (+6,5%), en lien avec la poursuite des projets d'infrastructures publics et des travaux relatifs aux grands chantiers en cours dans les pays de l'UEMOA, notamment le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline Niger-Bénin.

L'évolution des exportations résulte essentiellement de l'orientation haussière des ventes de pétrole (+60,4%), de coton (+55,1%), de caoutchouc (+37,3%), d'or (+11,3%) et de cacao (+4,2%). L'augmentation des exportations des matières premières agricoles a été induite par la hausse des cours de ces produits sur les marchés internationaux ainsi que l'accroissement des volumes expédiés, du fait la vigueur de la production, sauf pour le cacao. S'agissant des exportations de produits aurifères et pétroliers, leur évolution provient principalement par l'augmentation des prix sur les marchés internationaux.

Le déficit de la balance des services s'est accentué de 13,3%, en raison essentiellement de la hausse de la facture du fret (+25,1%) subséquente à la progression des importations en 2022 et à la flambée des cours des produits pétroliers. Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, s'est aggravé de 0,7%, tiré à la hausse par les paiements d'intérêts au titre de la dette publique (+12,7%). L'excédent du revenu secondaire s'est amélioré de 14,7%, en lien avec le dynamisme des aides

budgétaires reçues par les pays membres de l'Union (+32,7%), couplé à la hausse des transferts de fonds des migrants (+3,9%).

En tenant compte de l'excédent du compte de capital, évalué à 1.656,2 milliards, le besoin de financement ressort à 7.033,1 milliards, en hausse de 55,0% par rapport en 2021. Ce besoin a été couvert à hauteur de 52,5% par les entrées de capitaux au titre du compte financier, contre 109,8% en 2021.

Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier se sont repliées de 24,1% pour ressortir à 4.069,9 milliards en 2022 contre 5.363,2 milliards en 2021, en raison principalement de la contraction des entrées au titre des investissements de portefeuille, partiellement compensée par la hausse des d'investissements directs étrangers (IDE) et des tirages publics nets. Les entrées nettes au titre des investissements de portefeuille (-98,2%) ont enregistré une baisse significative en ressortant à 31,1 milliards en 2022, contre 1.668,2 milliards un an plus tôt, en lien avec l'absence d'émissions d'euro-obligations par les Etats membres de l'Union, comparée à une émission nette de 2.087 milliards en 2021.

Les flux nets d'IDE se sont chiffrés à 2.824,0 milliards en 2022 contre 2.773,8 milliards en 2021, soit une progression de 1,8%. Cette évolution est en rapport avec la reprise de l'activité économique dans l'Union conjuguée à la poursuite des travaux d'exploration minière et pétrolière en Côte d'Ivoire, au Sénégal et la construction du pipeline Niger-Bénin.

Les entrées nettes au titre des autres investissements ont connu une hausse en 2022, en rapport avec l'accroissement des tirages publics nets (+24,7%), après le repli des mobilisations enregistrées en 2021.

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire à 3.343,1 milliards en 2022 après un excédent de 475,7 milliards en 2021.

Pour l'année **2023**, les échanges extérieurs de l'Union dégageraient un solde global excédentaire de 98,2 milliards contre un déficit de 3.343,2 milliards en 2022. Cet excédent serait lié à la bonne tenue des flux nets au titre du compte de capital et du compte financier, qui permettrait de compenser la détérioration du déficit des transactions courantes. Le déficit du compte courant se réduirait de 17,9% pour ressortir à 7.130,1 milliards en 2023, en raison du fléchissement du déficit de la balance des biens et services (-17,6%). Cette évolution favorable serait atténuée par l'aggravation du solde déficitaire du revenu primaire (+0,5%). Rapporté au PIB, le déficit courant s'améliorerait de 2 points de pourcentage pour ressortir à 5,8%.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 5.292,3 milliards en 2023, en baisse de 24,8%. Ce besoin serait couvert par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier à hauteur de 101,9%, grâce au dynamisme des IDE (+14,5%), conjugué à la hausse des investissements de portefeuille (+26,0%). L'accroissement des IDE refléterait la poursuite des travaux des projets pétroliers et gaziers au Sénégal et la finalisation de la construction du pipeline Niger-Bénin. La progression des flux entrants au titre des tirages nets publics (+1,6%) contribuerait à la bonne tenue des entrées nettes au titre du compte financier.

3.5. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2022, comparée à celle à fin décembre 2021, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la hausse des créances intérieures et atténué par la forte dégradation des actifs extérieurs nets (AEN). La progression de la masse monétaire est ressortie à 11,3% contre 16,3% en 2021.

Au titre des créances intérieures, les créances nettes sur les Administrations publiques centrales (APUC) ont augmenté de 4.729,1 milliards, en liaison avec le recours au marché régional de la dette publique par les Etats pour le financement de leur déficit. En ligne avec la dynamique de l'activité dans les pays de l'Union, les créances sur l'économie ont connu une progression de 14,4%, après la hausse de 11,3% observée en 2021. Les AEN, pour leur part, ont diminué de 3.288,7 milliards en 2022, reflétant le profil des échanges extérieurs.

Pour l'année 2023, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 13,3%. Cette évolution serait portée par les créances intérieures et atténuée par la baisse attendue des actifs extérieurs nets. Les créances nettes sur les APUC progresseraient de 4.383,8 milliards, en liaison notamment avec le recours des Etats au marché régional de la dette publique et le décaissement attendu auprès du FMI (+1.012,0 milliards). Les créances sur l'économie progresseraient de 12,5%. Les AEN, pour leur part, baisseraient de 526,8 milliards, en liaison notamment avec le solde global déficitaire de la balance des paiements.

Encadré 5 : Décisions de politique monétaire de la BCEAO

Le durcissement des conditions de financement observé sur le marché régional en 2022 semble en lien avec la nouvelle orientation de la politique monétaire de la BCEAO. En effet, la hausse rapide de l'inflation en 2022 dans presque tous les Etats membres de l'Union s'est accompagnée d'une dégradation des anticipations d'inflation, poussant la BCEAO à resserrer sa politique monétaire depuis juin 2022.

Dans ce sens, pour favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible (1% à 3%) sur le moyen terme, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a décidé de relever à quatre (04) reprises les taux directeurs de 25 points de base (en juin, septembre, décembre 2022 et mars 2023), soit 100 points de base en cumul. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé, à compter du 16 mars 2023, à 3,00% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 5,00%.

Ces hausses s'inscrivent dans le cadre de la normalisation graduelle de la politique monétaire de la Banque Centrale. Dans le cadre de cette normalisation, la Banque Centrale a décidé également de revenir à des adjudications à taux variables sur ses guichets d'appel d'offres hebdomadaire et mensuel, à compter du 10 février 2023. Elles sont également en ligne avec les principales augmentations de taux au niveau de la plupart des banques centrales dans le monde.

3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

En 2022, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union s'est établi à -6,7% contre -5,4% en 2021.**

Le déficit budgétaire global a été supérieur à 5,0% dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présente comme suit : Bénin (-5,5%), Burkina Faso (-8,6%), Côte d'Ivoire (-6,8%), Guinée-Bissau (-6,5%), et Mali (-5,3%), Niger (-6,8%), Sénégal (-6,1%) et Togo (-8,3%).

Pour 2023, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les autres Etats membres. Toutefois, le déficit budgétaire global dans tous les Etats membres serait toujours supérieur à 3%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 7,4% en 2022 contre 3,6% un an plus tôt**

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 s'est établi dans les différents pays comme suit : Bénin (+1,4%), Burkina Faso (+14,1%), Côte d'Ivoire (+5,2%), Guinée-Bissau (+7,9%), Mali (+9,7%), Niger (+4,2%), Sénégal (+9,7%) et Togo (+7,6%). Seul le Bénin est en deçà de 3%.

Pour 2023, le taux d'inflation dans la quasi-totalité des Etats membres pourrait se situer au-dessus de 3,0%.

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2022 a représenté 57,6% du PIB nominal contre 54,4% en 2021**

Par Etat membre, le taux d'endettement s'est présenté comme suit : Bénin (54,1%), Burkina Faso (53,9%), Côte d'Ivoire (56,4%), Guinée-Bissau (78,5%), Mali (52,5%), Niger (50,8%), Sénégal (68,2%) et Togo (65,8%). Pour l'année 2023, le taux d'endettement dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 70%, sauf en Guinée-Bissau.

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2022 s'est chiffré à 39,3% après 40,4% en 2021**

Par Etat membre, le ratio s'est établi comme suit : Bénin (33,0%), Burkina Faso (45,9%), Côte d'Ivoire (35,7%), Guinée-Bissau (66,4%), Mali (56,5%), Niger (38,7%), Sénégal (35,2%) et Togo (36,2%). Pour 2023, le ratio de la masse salariale dans les Etats membres serait supérieur à 35%, sauf au Niger (+30,8%) et au Sénégal (29,9%).

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2022 est ressorti à 13,8% contre 13,6% en 2021**

Par Etat, la situation se présente comme suit : Bénin (12,2%), Burkina Faso (16,3%), Côte d'Ivoire (12,9%), Guinée-Bissau (8,7%), Mali (14,0%), Niger (9,5%), Sénégal (18,2%) et Togo (13,9%). En 2023, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Encadré 6 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI

Au 31 mai 2023, en plus des consultations au titre de l'Article IV du FMI dans tous les Etats de l'Union, quatre (4) Etats ont des programmes en cours et les autres sont en négociation pour la conclusion de nouveaux accords. La situation par Etat membre se présente ainsi qu'il suit.

Au **Bénin**, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un programme économique et financier appuyé par un accord mixte au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) 2022-2025 d'un montant de 484,1 millions de DTS (638 millions USD) équivalant à 391% de sa quote-part. Ces ressources visent à répondre aux besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Une mission du FMI a effectué du 25 octobre au 3 novembre 2022, la 1ère revue du Programme. En décembre 2022, le Conseil d'administration du FMI a conclu la 1ère revue du programme, permettant un décaissement d'environ 144 millions USD, portant le total des décaissements à date à 287 millions USD. La 2ème revue s'est tenue du 22 mars au 05 avril 2023 à Cotonou.

Au **Burkina Faso**, avant l'adoption d'un nouveau programme triennal et au terme d'une mission du FMI du 31 janvier au 8 février 2023 à Ouagadougou, les services du Fonds sont parvenus à un accord avec le Burkina Faso sur un financement d'urgence des ripostes aux « chocs alimentaires » de la Facilité de crédit rapide (FCR) du FMI. Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le lundi 27 mars 2023, le décaissement immédiat de 80,8 millions USD équivalant à 50% de la quote-part du pays au FMI. Ces ressources permettront au Gouvernement de répondre aux besoins urgents de la balance des paiements générés par la crise alimentaire mondiale. Il s'agira de permettre la fourniture d'une aide alimentaire immédiate aux ménages touchés, la prévention de la malnutrition, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et la protection du bétail et de tout le secteur de l'élevage.

En **Côte d'Ivoire**, les Autorités ont mis en œuvre de manière satisfaisante les Accords triennaux FEC/MEDC 2017-2019, d'un montant de 844 millions de DTS (environ 1.207,71 millions de dollars) équivalant à 130% de la quote-part du pays. Au regard de l'encours de ses crédits auprès du Fonds qui excédait le seuil de 200% de sa quote-part, la Côte d'Ivoire a été invitée à s'engager dans un Suivi Post-Programme. A ce titre, les services du FMI ont effectué une visite virtuelle du 25 janvier au 03 février 2022 pour discuter des développements économiques récents et des perspectives économiques. Par la suite, une mission du Fonds s'est tenue du 1er au 14 mars 2023 pour discuter d'un nouveau soutien financier potentiel du FMI au programme de politiques et de réformes économiques en cours. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord de 40 mois au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur de la Côte d'Ivoire pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalent à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars américains). Cet accord vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement des autorités (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique.

En **Guinée-Bissau**, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) 2023-2025, pour un montant d'environ 38 millions de dollars US, a été approuvé le 30 janvier 2023. Immédiatement, la Guinée-Bissau a bénéficié du décaissement de la 1ère tranche d'un montant de 3,2 millions USD. Pour la mise en œuvre du Programme, il est prévu deux (2) revues trimestrielles et cinq (5) revues semestrielles. La 1ère revue tenue du 08 au 13 mars 2023 en virtuel et du 14 au 21 mars à Bissau, a conclu à une mise en œuvre satisfaisante du programme, ce qui ouvre la voie au décaissement de la 2ème tranche d'un montant de 2,9 millions USD, portant le total des décaissements à 6,1 millions USD. La 2ème revue du programme a eu lieu du 17 mai au 1er juin 2023.

Au **Mali**, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) 2019-2022, pour un montant de 139,9 millions de DTS (environ 191,9 millions de dollars), a été approuvé le 28 août 2019. Les 2ème et 3ème revues ont été achevées le 22 février 2021. Au terme de celles-ci, le programme a été ajusté pour permettre à l'économie malienne entre autres de se redresser après la pandémie de COVID-19. En achevant les revues, le Conseil d'administration du FMI a approuvé les dérogations pour inobservation des critères de réalisation, la modification des objectifs quantitatifs pour le futur et le rééchelonnement des conditionnalités structurelles. Depuis lors, il n'y a pas eu d'évolution en raison de

la situation socio-politique du Mali. Toutefois, une équipe du FMI a mené du 6 au 17 mars 2023, des entretiens virtuels relatifs aux consultations au titre de l'article IV.

Au **Niger,** les Autorités et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un nouvel accord dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD) équivalant à 150% de la quote-part du pays. A la suite de la 1ère revue du programme, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 29 juin 2022, un décaissement de 39,5 millions de DTS (environ 52,6 millions de dollars). Par ailleurs, les services du FMI le Niger ont conclu un accord lors de la 2ème revue du programme tenue du 5 octobre au 21 octobre 2022 à Washington et du 24 octobre au 02 novembre à Niamey. Par la suite, le Conseil d'administration a approuvé le 23 décembre 2022, un décaissement à hauteur de 39,5 millions de DTS (environ 52,6 millions USD), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 118,44 millions de DTS (environ 157,8 millions USD). S'agissant de la 3ème revue tenue du 25 avril au 10 mai 2023, elle a permis un décaissement à hauteur de 19,74 millions de DTS (environ 26,7 millions de dollars, soit 15 % de la quote-part du Niger) pour couvrir les besoins de financement extérieur du pays. Cette revue a permis aux Autorités du Niger de discuter sur la mise en place d'un nouveau programme au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

Au **Sénégal**, le Programme économique appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE) 2020-2022 a été approuvé le 10 janvier 2020. En outre, un accord de confirmation (AC) et un accord au titre de la facilité de crédit de confirmation (FCC) ont été conclus le 07 juin 2021, pour un montant de 453 millions de DTS (environ 650 millions USD) et d'une durée de 18 mois. Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation de l'accès d'environ 172,6 millions de dollars (129,44 millions de DTS) à 776,67 millions de dollars (582,44 millions de DTS) équivalant à 240% de la quote-part du pays. La 6ème et dernière revue de l'ICPE et la 3ème revue de l'AC et de la FCC ont été achevées le 15 novembre 2022. Une mission du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné à Dakar du 27 avril au 11 mai 2023, afin de discuter de la demande des autorités sénégalaises pour un nouvel accord de financement. A l'issue de la mission, l'équipe du FMI est parvenue à un accord au niveau des services sur les politiques et les réformes qui pourraient être soutenues par le Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) et la Facilité Elargie de Crédit (FEC) d'une durée de 36 mois avec un accès de 1,132 milliard de DTS (ou 1,526 milliard de dollars américains, représentant 350% de la quote-part), combiné à la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) avec un accès de 242,7 millions de DTS (ou 327,1 millions de dollars américains, représentant 75% de la quote-part). L'accord conclu avec les services du FMI est soumis à l'approbation de la direction et du conseil d'administration du FMI et son examen est provisoirement prévu pour la mi-juin 2023.

Au **Togo,** le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) 2017-2020, pour un montant de 247,65 millions de DTS (environ 336,4 millions de dollars) équivalant à 229% de la quote-part du pays, a été approuvé le 05 mai 2017. La 6ème et dernière revue s'est achevée le 3 avril 2020. Les services du FMI ont tenu des réunions avec les Autorités togolaises, du 1er au 18 juin 2021, afin de discuter des développements économiques récents. Les Autorités togolaises ont confirmé leur engagement en faveur de réformes fondées sur les documents stratégiques dont la Feuille de route Togo 2020-25. Dans ce sens, du 13 au 17 mars 2022, une mission du FMI a séjourné à Lomé en vue de poursuivre les négociations pour un nouveau programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds.

Le tableau ci-après présente la synthèse des relations entre le FMI et les Etats membres de l'UEMOA

Etat membre	Type d'accord	Date de signature	Période de l'accord	Montant attendu		Nombre de revues effectuées	Montant décaissé au 31 mars (en millions USD)
				en millions USD	en % de la quote-part		
Bénin	MEDC/FEC	08-juil-22	2022-2025	638	391	1	144
Burkina Faso	FCR	27-mars-23		80,8	50		80,8
Côte d'Ivoire	MEDC/FEC	24-mai-2023	2023-2026	3500,0	400	6	
Guinée-Bissau	FEC	30-janv-23	2023-2025	38,4	134	2	6,1
Mali**	FEC	28-août-19	2019-2022	191,9	75	3	115,3
Niger	FEC	08-déc-21	2021-2024	278,5	150	2	157,8

Sénégal	MEC/FEC/FRD	Mi-juin 2023	2023-2026	1 853,1	425	6	
Togo*	FEC	05-mai-17	2017-2020	336,4	169	6	336,4

Source : FMI

(*) accord achevé et négociations en cours pour un nouveau programme ; (**) revues suspendues ; FEC : Facilité élargie de crédit ; FCR : Facilité de crédit rapide ; MEDC : Mécanisme élargi de crédit ; ICPE : Instrument de coordination de la politique économique ; AC : Accord de confirmation ; FCC : Facilité de crédit de confirmation.

3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'année 2022 marque la poursuite de la reprise des activités économiques dans tous les secteurs. La croissance économique de l'Union s'est située à 5,9% après 6,1% en 2021. Cette croissance s'explique, notamment par un regain d'activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

En matière d'indicateurs macroéconomiques de suivi des économies, le déficit budgétaire global dons compris de l'Union s'est détérioré. Il a représenté 6,7% du PIB contre 5,5% en 2021. Le déficit global hors dons est ressorti à 8,0% du PIB contre 6,9% en 2021. Le taux d'inflation annuel moyen de 7,4% est nettement supérieur à 3%. Le taux d'endettement de l'Union est ressorti à 57,9% contre 54,4% en 2021.

Pour 2023, il est prévu un taux de croissance de 7,0% dans un contexte marqué par la baisse des pressions inflationnistes. Ces résultats dépendront, principalement, d'une part, de l'évolution de la situation sanitaire au niveau mondial, et d'autre part, de l'impact de la guerre en Ukraine sur les économies des Etats membres ainsi que la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel. Dans ce contexte, les efforts de recouvrement des ressources intérieures ainsi que d'amélioration de la gestion des finances publiques doivent se poursuivre et se renforcer.

Les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- les actions visant l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- les actions visant l'atténuation des effets de la hausse des prix sur les ménages les plus vulnérables ;
- la mise en œuvre des plans de relance économique afin de consolider la reprise de l'activité économique de façon durable, à travers notamment, le renforcement des investissements et de leur qualité ;
- l'exécution des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes par, entre autres, une accélération de la mise en œuvre du Programme de transition fiscale et du Plan d'actions pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres, adopté par Décision n°02/2019/CM/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- les efforts de réduction des déficits budgétaires ; et
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie.

Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2022

En %		Indicateurs macroéconomiques en 2022							
		Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1	**Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal**	-5,5	-8,6	-6,8	-6,5	-5,3	-6,8	-6,1	-8,3
2	**Taux d'inflation annuel moyen**	1,4	14,1	5,2	7,9	9,7	4,2	9,7	7,6
3	**Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal**	54,1	53,9	56,7	78,5	52,5	50,8	68,2	65,8
4	**Masse salariale sur recettes fiscales**	33,0	45,9	35,7	66,4	56,5	38,3	35,2	36,2
5	**Taux de pression fiscale**	12,2	16,3	12,9	8,7	14,0	9,4	18,2	13,9

Sources : CNPE des Etats membres ; Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2023

La sécurité alimentaire est la situation dans laquelle toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels pour leur permettre de mener une vie active et saine (FAO, 2011). Elle repose sur quatre (4) piliers principaux qui sont : (i) la disponibilité, en référence à la disponibilité d'aliments en quantité et qualité suffisante, par la production nationale ou les importations ; (ii) l'accès, à la fois physique et économique ; (iii) l'utilisation qui intègre la qualité de l'eau, l'hygiène, la qualité nutritionnelle, ainsi la répartition de la nourriture au sein du ménage ; et (iv) la stabilité réalisée lorsque les trois autres dimensions sont vérifiées dans le temps. Au niveau international, l'IPC[2] (*Integrated Food Security Phase Classification*) a été élaboré pour un suivi du niveau d'alerte sur l'insécurité alimentaire des populations. Cet indice évolue de 1 à 5, plus les niveaux sont hauts, plus l'insécurité alimentaire est alarmante.

La survenance de certains facteurs (internes et externes) entraîne des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition en raison de leurs incidences sur les systèmes alimentaires et de leur impact interdépendant et circulaire sur d'autres systèmes. Il s'agit au niveau externe des conflits, des phénomènes climatiques extrêmes et des chocs économiques, et au niveau interne du coût, de l'accessibilité économique de l'alimentation, et des mauvaises politiques agricoles et alimentaires.

Au niveau mondial, du fait principalement de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, la faim et l'insécurité alimentaire se sont aggravées. Selon le dernier rapport mondial sur la sécurité alimentaire (2022), le nombre de personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine a progressé de 112 millions pour atteindre près de 3,1 milliards, en rapport avec l'augmentation des prix des produits alimentaires. La prévalence de la sous-alimentation[3] est passée de 8,0% en 2019 à 9,8% en 2021. Près de 2,3 milliards de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021. Enfin, à l'échelle mondiale, 22% des enfants de moins de 5 ans présentaient un retard de croissance, 6,7% étaient émaciés et 5,7% étaient en surpoids.

Pour faire face à l'insécurité alimentaire, au niveau mondial, sur la période 2013-2018, des dépenses publiques d'un montant d'environ 630 milliards de dollars américains par an en moyenne, ont été consacrées au soutien à l'alimentation et à l'agriculture, notamment, à travers des subventions à la production ou à l'utilisation sans contraintes de facteurs variables de production.

En Afrique, en plus des facteurs mondiaux cités plus haut, de nombreux paysans africains continuent à utiliser des méthodes traditionnelles et rudimentaires, qui

[2] Le tableau de référence de l'IPC regroupe les zones géographiques et les groupes sociaux dans une des cinq (5) phases : phase 1 : Généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B) ; phase 2 : insécurité alimentaire modérée/limite ; phase 3 : Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë ; phase 4 : urgence humanitaire, et phase 5 : situation de famine/ catastrophe humanitaire.

[3] Proportion de la population dont la consommation alimentaire habituelle est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine.

donnent lieu à de faibles rendements. En effet, le secteur se caractérise par une agriculture primaire et de subsistance, marquée par un manque de mécanisation, un recours limité aux intrants agricoles et une faible valeur ajoutée. Par ailleurs, les habitudes alimentaires, la croissance démographique rapide, des contraintes budgétaires pour la transformation des systèmes agroalimentaires, et les chaînes d'approvisionnement alimentaire inefficientes, entre autres, font naître d'importants enjeux alimentaires auxquels les gouvernements doivent apporter des réponses. Selon les statistiques, sur le continent, l'agriculture contribue à environ 33% du PIB et emploie presque 50% de la population, essentiellement informelle. Les projections de la production alimentaire en Afrique seraient en hausse de 70% en vue de nourrir une population estimée à 2,5 milliards d'habitants d'ici 2025.

Les céréales tels que le maïs, le blé et le riz occupent une place particulière en Afrique fournissant une grande partie des besoins nutritionnels aux populations et des revenus aux producteurs. Alors que le maïs est la plus produite (91,2 millions de tonnes sur 1,2 milliard au niveau mondial), le blé et le riz ont vu leurs achats internationaux progresser fortement pour satisfaire les besoins des consommateurs. Cependant, ces achats ont des effets négatifs sur l'équilibre externe des économies, du fait des pertes des devises et sur la sécurité alimentaire en raison de l'exposition des populations à la hausse des prix et à leur volatilité sur le marché international. Cette situation a eu pour conséquence l'augmentation des personnes mal nourries en Afrique à 282 millions.

Les défis liés à la réalisation des quatre (4) piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) nécessitent des actions fortes et concertées des acteurs nationaux et régionaux aussi bien des secteurs public et privé que du système financier. En effet, le système financier sur le continent africain participe très peu à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les prêts bancaires à l'agriculture sont en dessous de 3% et principalement constitués de prêts à court et moyen terme destinés au soutien à l'exportation des cultures de rente tels que le café, le cacao. Un soutien financier conséquent de la part du système financier à la production agricole en Afrique aurait pour conséquences, entre autres, une hausse de la production et des ventes, un accroissement des revenus agricoles.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le secteur agricole contribue à hauteur de 33% à la formation du produit intérieur brut (PIB), participe à environ 35% aux recettes d'exportation et constitue le principal pourvoyeur d'emplois en procurant près de 62% de l'ensemble des emplois. La production agricole est assurée essentiellement par des exploitations de type familial caractérisées par de faibles superficies et des troupeaux de petite taille, le manque d'accès aux intrants et aux services agricoles, et une part importante d'autoconsommation. Par ailleurs, la production vivrière est dominée par les cultures céréalières (maïs, mil, fonio sorgho, riz, blé), représentent 54% des superficies cultivées, les racines et tubercules (manioc, igname, patate douce, taro.) qui occupent 12% et les légumineuses (arachide, haricot sec, soja, sésame) totalisant 25%. Toutefois, les exploitations agricoles sont peu modernisées, les rendements moyens en céréales étant relativement bas comparés à ceux des pays développés du nord, les aléas climatiques sont très importants, le croit démographique reste élevé et l'accès au financement est limité.

Les gouvernements des Etats membres de l'Union ont adopté des Programmes nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) visant à apporter des réponses aux besoins d'investissement et à l'augmentation de la productivité dans le secteur agricole. A ce titre, ils bénéficient de l'appui des institutions

communautaires à travers des mécanismes de financement régional et des appuis ciblés.

Les interventions de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre de la sécurité alimentaire ont concerné notamment : i) la construction de retenues d'eau, la réalisation d'aménagements hydro-agricoles pour la maîtrise de l'eau en vue de la riziculture en double campagne, la réalisation de périmètres maraîchers et la construction de magasins de stockage ; ii) les appuis institutionnels : actions de formation, suivi/accompagnement ; iii) la fourniture et la distribution d'intrants pour l'intensification agricole et (iv) l'appui à la commercialisation des produits agricoles avec la construction de pistes de désenclavement.

En outre, la BOAD a, lors de sa 135ème session ordinaire tenue en mai 2023, approuvé de nouveaux engagements pour un montant 173,4 milliards au profit des Etats de l'Union, portant les financements des cinq premiers de l'année à 415,4 milliards dont environ 86 milliards pour le renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces nouveaux engagements portent, entre autres, le Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2SR) pour la partie du Togo, du Niger et du Sénégal, le Projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PU-ASA) en Côte d'Ivoire, le Projet d'Urgence de renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (PUR-KEBUR), en République de Guinée Bissau ainsi que le projet d'implantation et d'exploitation d'une minoterie au Bénin.

Quant à la Commission de l'UEMOA, elle s'est dotée en 2001, d'une Politique Agricole de l'Union (PAU) visant à (i) réaliser la sécurité alimentaire en réduisant la dépendance alimentaire de l'Union et en améliorant le fonctionnement des marchés des produits agricoles (ii) accroître la productivité et la production sur des modes durables et (iii) Améliorer les conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale et en revalorisant leur revenu et leur statut social. Son opérationnalisation est centrée sur trois (3) instruments qui sont le Cadre de Concertation des Filières, le Système d'Information Agricole Régional (SIAR) et le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA). Ce dernier intervient principalement suivant trois (3) composantes à savoir (i) l'appui au développement des systèmes de financement agricole ; (ii) l'appui au renforcement des capacités et (iii) les investissements institutionnels régionaux. Il est à noter que ce fonds a contribué à accompagner les Etats de l'Union dans le domaine agricole grâce au financement total ou partiel, l'octroi de subventions, des bonifications des taux d'intérêts, des contreparties, et le renforcement des capacités locales. Les ressources mobilisées du FRDA se chiffrent à environ 80 milliards FCFA.

Toutefois, selon les prévisions des instituts spécialisés, en décembre 2022, dans la sous-région ouest africaine, 29 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë dont environ 1,42 million en phase d'urgence et environ 4 800 en phase de catastrophe. Les nombres les plus élevés de personnes souffrant d'insécurité alimentaire pour les Etats membres de l'UEMOA ont été recensés au Burkina Faso (2,62 millions), au Niger (2,04 millions), au Sénégal (876 000) et en Côte d'Ivoire (850 000). La situation alimentaire et nutritionnelle se dégraderait pendant la période projetée (Juin-Août 2023) qui correspond à la période de soudure dans la majorité des Etats de l'Union, si les réponses ne sont pas appropriées. En effet, environ 42 millions de personnes pourraient être confrontées à une situation d'insécurité alimentaire aiguë, niveau jamais atteint. Cette situation s'explique par l'insécurité dans le Sahel, des inondations généralisées survenues en 2022, les prix

élevés des produits alimentaires ainsi que les défis macroéconomiques persistants qui pourraient détériorer davantage la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables.

En vue de faire face en urgence à la situation d'insécurité alimentaire constatée dans certains Etats membres de l'UEMOA, les Etats de l'Union sont invités, entre autres, à mener les actions suivantes :

- satisfaire aux besoins immédiats en nourriture des populations vulnérables, notamment les populations déplacées et réfugiées du fait de l'insécurité ainsi que les communautés hôtes, en renforçant l'assistance alimentaire directe notamment par la distribution de kits vivriers et d'intrants agricoles ;
- favoriser le retour à l'autonomie alimentaire des populations affectées par les effets des changements climatiques ;
- contenir la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité.

Par ailleurs, en vue de renforcer la souveraineté alimentaire des Etats de l'Union, les gouvernements sont invités à :

- poursuivre les actions visant la consolidation de la paix et l'amélioration de l'environnement sécuritaire, en particulier dans les principales zones de production agro-sylvo-pastorale ;
- créer les conditions nécessaires pour la mobilisation davantage de ressources financières auprès du système financier régional et des partenaires au développement en vue du financement d'une production agricole durable ;
- intensifier les investissements à destination de l'agroécologie[4] paysanne destinée à une production agricole vivrière localisée et diversifiée permettant de réduire la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires ;
- poursuivre la transformation des productions agro-sylvo-pastorales à travers la mise en œuvre des stratégies visant la substitution des produits importés ;
- renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs économiques et aux changements climatiques, à travers, entre autres, la mécanisation, le renforcement des capacités des agriculteurs et une plus grande sensibilisation ; et
- améliorer le fonctionnement des marchés agricoles par l'information et la facilitation des échanges, à travers notamment la réalisation ou la réhabilitation des infrastructures de stockage, d'interconnexion, de transport, et de conservation des produits agricoles.

[4] Ensemble de techniques de production dont par exemple l'association, la rotation et la diversification des cultures, un travail minimum du sol, la gestion dynamique de la biodiversité cultivée par des systèmes semenciers paysans autonomes, l'utilisation de couverts végétaux pour limiter le recours à l'irrigation et éviter la dégradation des sols.